



**LICENCE « LANGUES ÉTRANGÈRES
APPLIQUÉES »**

GUIDE DES ÉTUDES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Centre Universitaire Saint-Louis
21 Rue Saint Louis
62200 BOULOGNE SUR MER
Tél. : 03 21 99 41 64

SOMMAIRE

Informations générales sur la formation LEA.	03
Descriptif de la formation LEA.	05
Schéma des études universitaires	07
Contrôle des connaissances et des aptitudes	12
Ensemble du programme de Licence LEA.	13
LICENCE 1 ^{ère} année / U.E.	15
- Modalités d'examen L1	16
- Licence LEA 1 : détail des enseignements et programmes	17
LICENCE 2 ^{ème} année / U.E.	31
- Modalités d'examen L2	32
- Licence LEA 2 : détail des enseignements et programmes	33
LICENCE 3 ^{ème} année / U.E.	49
- Modalités d'examen L3	50
- Licence LEA 3 : détail des enseignements et programmes	51
ANNEXES	69
Annexe 1 : Calendrier universitaire	70
Annexe 2 : Présentation du module de méthodologie documentaire (BULCO)	72
Annexe 3 : La BULCO	74
Annexe 4 : LEA 3 Option Didactique des Langues	75
Annexe 5 : CLES 1 ET 2	78
Annexe 6 : Module de sensibilisation aux métiers de l'enseignement	81
Annexe 7 : Séjours linguistiques	83
Annexe 8 : Universités partenaires (ERASMUS et contrats d'échange) et marche à suivre pour toute demande de mobilité	85
Annexe 9 : Tutorat (LEA 1)	86
Annexe 10 : Notes sur les stages	87
Annexe 11 : Synthèse des modifications des MCCC	90
Annexe 12 : Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes	91
Annexe 13 : Le portefeuille de compétences (LEA 3)	92
Annexe 14 : Congé pour convenance personnelle	95

Ce guide n'a aucune valeur contractuelle ou juridique.
Il n'engage en aucune façon la responsabilité des auteurs.

**INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA
FORMATION « LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES »**

ADRESSE :

Centre Universitaire Saint Louis
21 Rue Saint Louis
62200 BOULOGNE SUR MER

Tél. : 03 21 99 41 64

RESPONSABLE DE LA FORMATION L.E.A. :

Benoît SANTINI (Mél : benoit.santini@univ-littoral.fr)

RESPONSABLES D'ANNÉES :

Licence 1 : Lise DEMEYER

Licence 2 : Joëlle STOUPY (S1)

Licence 3 : Benoît SANTINI

SECRETARIAT : Nathalie CLEMENT (Mél : nathalie.clement@univ-littoral.fr)

PRÉSIDENTS DE JURY :

Licence 1 : Morgan WASTYN

Licence 2 : Margarida PONS

Licence 3 : Joëlle STOUPY (Semestre 5)

RESPONSABLE DU TUTORAT (Licence 1) :

Aurore PERRIN

RESPONSABLE DES STAGES :

RESPONSABLES DES SÉJOURS LINGUISTIQUES :

Allemand : Joëlle STOUPY (Semestre 5)

Espagnol : Lise DEMEYER

Anglais : Tifaine GOLLIOT

RELATIONS INTERNATIONALES (MOBILITÉ ERASMUS) :

Référent Relations internationales (Département des Langues, site de Boulogne) : Benoît SANTINI

Pays anglo-saxons : Tifaine GOLLIOT

Pays germanophones : Jörg WILDAU

Pays hispanophones : Benoît SANTINI (Amérique Latine), Lise DEMEYER (Espagne)

RÉFÉRENT HANDICAP DU DÉPARTEMENT DE LANGUES (SITE DE BOULOGNE) :

DESCRIPTIF DE LA FORMATION « LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES »

La formation « Langues Etrangères Appliquées » accueille les étudiants inscrits dans des formations habilitées de l'Université en premier et deuxième cycle. La formation dispensée s'organise autour de l'enseignement de deux langues vivantes d'une part (+ 1 LV3 et la possibilité d'options supplémentaires) et de disciplines liées à l'exercice professionnel d'autre part (économie, gestion, droit, informatique, commerce international, techniques de communication par exemple). L'enseignement est effectué dans la perspective d'une professionnalisation progressive. A cet effet, la formation L.E.A. entretient une collaboration régulière avec les entreprises et administrations de la région.

L'Université du Littoral Côte d'Opale propose la filière L.E.A. à Boulogne et à Dunkerque. Les contenus des enseignements sont harmonisés pour la Licence. Le Master Langues et technologies se fait à Boulogne.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation L.E.A. est destinée à des étudiants qui, à partir d'un bon niveau dans deux langues (anglais/allemand ou anglais/espagnol), souhaitent s'orienter vers des milieux socio-professionnels aussi divers que le commerce ou le tourisme, la traduction ou l'interprétariat, le journalisme ou l'enseignement, la gestion et l'administration des entreprises.

LICENCE

Deux langues vivantes (déjà pratiquées au lycée) + techniques d'expression et de communication + LV3, module d'insertion professionnelle, économie, mathématiques appliquées, informatique, relations internationales, affaires internationales et techniques quantitatives de gestion. Les cours de civilisation, dispensés en langue étrangère, permettent aux étudiants de se familiariser avec des concepts et du lexique spécifiques. Ils acquièrent grâce aux enseignements de langue une plus grande aisance écrite et orale.

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Les séjours ne doivent pas être effectués sur une période où il y a cours.

L'apprentissage des langues dans le cadre universitaire doit impérativement être complété et approfondi par des séjours à l'étranger, permettant à l'étudiant de se familiariser avec une langue et une culture différentes. Ces séjours d'une durée de 3 semaines chacun (langue A et langue B) sont obligatoires et entrent dans la moyenne de la Licence. L'un des séjours linguistiques peut être effectué en mobilité Erasmus.

L'étudiant devra effectuer son séjour seul, les demandes faites par plusieurs étudiants, aux mêmes endroits et mêmes dates sont refusées.

Une fiche séjours linguistiques (Voir Annexes) fournit toutes les indications utiles.

Les enseignants responsables se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

MOBILITÉ ERASMUS ET AUTRES CONTRATS D'ÉCHANGES

L'ULCO a de nombreux partenariats avec des Universités étrangères (voir liste en Annexes). Une réunion d'information a lieu en début d'année civile. Les étudiants doivent avant de partir à l'étranger (ERASMUS) faire valider leur contrat d'études (crédits ECTS) par l'enseignant responsable de la destination (voir noms des référents en fonction des pays p. 3 de ce guide) avant que le référent relations internationales du département ne valide à son tour. Désormais, ces candidatures sont à effectuer sur la plateforme Moveon.

« Lorsqu'une mobilité Erasmus est envisagée en LEA 3, il est vivement recommandé d'obtenir préalablement le CLES 2 dans la langue concernée afin d'éviter tout rejet du dossier de la part de l'Université partenaire. »

Cela leur permettra d'avoir en leur possession un document officiel, les enseignants ne pouvant émettre une attestation officielle d'obtention d'un niveau de langue.

STAGES

Obligations de stages :

Tout étudiant, y compris Erasmus, dans le cadre de son Projet Personnel Individualisé (PPI) présentera son portefeuille de compétences et effectuera au moins un stage en France ou à l'étranger (par exemple, pendant sa mobilité Erasmus, ce qui permet de coupler séjour linguistique et stage en entreprise) de 2 mois (éventuellement morcelable en 2 X 1 mois) en Licence 3 (à compter du 1^{er} octobre de la L3) pour valider sa licence L.E.A. Le cas des étudiants exerçant une activité salariée régulière pendant l'année universitaire sera pris en compte. Une expérience professionnelle peut être validée à la place d'un stage, sous réserve que les missions et les attendus du stage soient en cohérence avec les missions de l'expérience professionnelle. Toute demande de ce type doit être soumise à l'approbation du responsable de formation et responsable des stages, et doit faire l'objet d'un contrat pédagogique.

TOUS LES DOCUMENTS CONCERNANT LES STAGES SONT A RETIRER AU SECRÉTARIAT DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE. PRÉVOIR 2 MOIS POUR LES SIGNATURES DE LA CONVENTION (Organisme d'accueil et Université).

A noter : Ces stages donnent lieu à une évaluation au Semestre 6 (L3). Voir modalités complètes en annexe 10.

MASTER LANGUES ET TECHNOLOGIES

Dans le prolongement de la Licence LEA, l'ULCO propose sur le site de Boulogne le Master Langues et Technologies (responsable : Benoît SANTINI).

Master 1 : Deux langues vivantes + information et communication + relations économiques internationales ou logistique internationale + informatique + environnement d'entreprise. Obligation de stage. Poursuite d'études : Master 2 Langues et technologies. Obligation de stage.

Ce Master permet aux étudiants de se tourner soit vers les métiers en contact avec l'entreprise (import/export, tourisme, commerce, journalisme, international, etc.), soit vers les métiers de la traduction.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat.

SCHÉMA DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

CURSUS LICENCE (6 semestres)

Inscription et progression

L'inscription administrative est annuelle, elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante si la moyenne du semestre non acquis est supérieure ou égale à 8.

Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Calendrier universitaire et sessions d'examen

L'année universitaire s'organise entre le 1^{er} septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

Attention :

- si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cours magistral, travaux dirigés, travaux pratiques), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Accompagnement et réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1^{ère} année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury (Voir Annexes « Tutorat »).

Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Eléments Constitutifs (EC) si possible. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation

- capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens.. »)

- compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

BONUS :

- prise en compte du sport, de la pré-professionnalisation, et de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 3 % du total maximum des points.
- le jury prend en compte le bonus dans une UE définie dans chaque semestre.

Jury

Le président de l'université nomme le président et les membres du jury.

Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE. Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la division des études et de la Vie étudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées, uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

Points de JURY :

L'existence de la possibilité ou non de « points de jury » est précisée dans le règlement propre à chaque formation. Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance :

- le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants. Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.

Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ». La note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- étudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.
- un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Régime spécial (art.18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.

Sont concernés également les adultes en reprises d'études.

Sportifs de haut niveau (SHN)

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il n'est pas tenu de passer le CC et ne peut assister qu'à l'examen terminal.

Dispositifs d'évaluation des enseignements

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.

Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

Stage :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.

CLES : Les étudiants sont invités à se renseigner sur les épreuves du CLES (Certificat de compétences en langue de l'enseignement supérieur). CLES 1 et CLES 2 (voir annexe)

« Lorsqu'une mobilité Erasmus est envisagée en LEA 3, il est vivement recommandé d'obtenir préalablement le CLES 2 dans la langue concernée afin d'éviter tout rejet du dossier de la part de l'Université partenaire. »

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES MODALITÉS D'EXAMENS

L'obtention de la Licence ou du Master implique des contrôles écrits et des contrôles oraux.

Il n'existe pas de note éliminatoire.

L'inscription aux examens a lieu au mois d'octobre pour la 1^{ère} session du 1^{er} semestre et 2^{ème} semestre. Courant mai pour la seconde session du 1^{er} et 2^{ème} semestre.

Les résultats des examens sont proclamés après délibérations du jury. Ce jury est souverain.

Tous les étudiants reçoivent un relevé de leurs notes.

A NOTER QUE

- Les examens sont du ressort exclusif de l'Université du Littoral Côte d'Opale.
- Les inscriptions aux examens se feront au cours du mois d'octobre.

ENSEMBLE DU PROGRAMME DE LA LICENCE

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Licence 1	Licence 2
Semestre 1 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 101 : Traduction et Culture (Anglais) UE 102 : Pratique de la langue (Anglais) Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 103 : Environnements juridique, financier et économique. UE 104 : Ouverture linguistique et culturelle UE 105 : Méthodologie et outils de Professionnalisation + bonus Compétences fondamentales UE 108 : Traduction et culture (Espagnol) UE 109 : Pratique de la langue (Espagnol) Semestre 2 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 201 : Traduction et Culture (Anglais) UE 202 : Pratique de la langue (Anglais) Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 203 : Environnements juridique, financier et économique. UE 204 : Ouverture linguistique et culturelle UE 205 : Outils de professionnalisation + bonus Compétences fondamentales UE 208 : Traduction et culture (Espagnol) UE 209 : Pratique de la langue (Espagnol)	Semestre 3 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 301 : Traduction et Culture (Anglais) UE 302 : Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle. Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 303 : Environnements juridique, financier et économique. UE 304 : Outils de professionnalisation + bonus Parcours 1 : Allemand UE 305 : Traduction et Culture (Allemand) UE 306 : Pratique de la langue (Allemand) Parcours 2 : Espagnol UE 307 : Traduction et culture (Espagnol) UE 308 : Pratique de la langue (Espagnol) Semestre 4 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 401 : Traduction et Culture (Anglais) UE 402 : Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 403 : Techniques commerciales UE 404 : Outils de professionnalisation + bonus Parcours 1 : Allemand UE 405 : Traduction et Culture (Allemand) UE 406 : Pratique de la langue (Allemand) Parcours 2 : Espagnol UE 407 : Traduction et culture (Espagnol) UE 408 : Pratique de la langue (Espagnol)

LICENCE 3	
Semestre 5 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 501 : Traduction et Culture (Anglais) UE 502 : Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 503 : Commerce et échanges UE 504 : Outils de professionnalisation + bonus Parcours 1 : Allemand UE 505 : Traduction et Culture (Allemand) UE 506 : Pratique de la langue (Allemand) Parcours 2 : Espagnol UE 507 : Traduction et culture (Espagnol) UE 508 : Pratique de la langue (Espagnol) Semestre 6 : 12 semaines COMPÉTENCES FONDAMENTALES UE 601 : Traduction et Culture (Anglais) UE 602 : Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle Compétences transversales, pré-professionnelles Et professionnelles UE 603 : Commerce et échanges UE 604 : Outils de professionnalisation + bonus Parcours 1 : Allemand UE 605 : Traduction et Culture (Allemand) UE 606 : Pratique de la langue (Allemand) Parcours 2 : Espagnol UE 607 : Traduction et culture (Espagnol) UE 608 : Pratique de la langue (Espagnol)	

LICENCE LEA 1^{ère} ANNÉE
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Sem 1	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 101 :	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Connaissances grammaticales (2) -Connaissances du monde anglophone (2) -Initiation aux techniques de traduction (thème) (1) - Initiation aux techniques de traduction (Version) (1)	TD 12 H 00 CM 10 H 00/TD 06H00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 102	4	Pratique de la langue (Anglais)	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1) -Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00. CM 06 H 00/TD 06H00
UE 103	5	Environnements juridique, Financier et économique	-Initiation au Droit(2) -Initiation à l'économie (2) -Mathématiques appliquées (1)	TD 10 H 00 TD 10 H 00 TD 10 H 00
UE 104	2	Ouverture linguistique et culturelle	- Tech. d'expr. Ecrite et orale (1) -Langue de découverte LV3(1)	TD 10 H 00 TD 20 H 00
UE 105	3	Méthodologie et outils de Professionnalisation + bonus	-Méthodo. Recherche Doc. (1) -Méthodo. du travail Univ. (1) -Compétences numériques (1)	TD 06 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 108	6	Traduction et culture (Espagnol)	-Connaissances grammaticales (2) -Connaissances du monde (2) -Initiation aux tech de traduction (Thème) (1) -Initiation aux tech de traduction (version) (1)	TD 12 H 00 CM 10 H 00/TD 06H00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 109	4	Pratique de la langue (Espagnol)	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
Sem 2		12 semaines		
UE 201	6	Traduction et Culture (Anglais)	-connaissances grammaticales (2) -connaissances du monde anglophone (2) -Initiation aux techniques de traduction (Thème) (1) - Initiation aux techniques de traduction (Version) (1)	TD 12 H 00 CM 10 H 00/TD 06H00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 202	4	Pratique de la langue (Anglais)	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1) -Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 CM 06 H 00/TD 06H00
UE 203	5	Environnements juridique, Financier et économique	-Initiation au Droit(2) -Initiation à l'économie (3)	TD 10 H 00 TD 10 H 00
UE 204	2	Ouverture linguistique et culturelle	- Tech. d'expr. Ecrite et orale (1) -Langue de découverte LV3(1)	TD 10 H 00 TD 20 H 00
UE 205	3	Méthodologie et outils de Professionnalisation + bonus	-PPP (2) -Compétences numériques (1)	TD 20 H 00 TD 12 H 00
UE 208	6	Traduction et culture (Espagnol)	-connaissances grammaticales (2) -connaissances du monde -Initiation aux techniques de traduction (Thème) (1) -Initiation aux techniques de traduction(version) (1)	TD 12 H 00 CM 10 H 00/TD 06H00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 209	4	Pratique de la langue (Espagnol)	- tech de communication écrite (2) - tech de communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00

MODALITÉS D'EXAMEN - LICENCE 1ÈRE ANNÉE

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 101 Ang	Grammaire Civilisation GB Thème Version	1 H 00 2 H 00 1 H 00 1 H 00		Commentaire dirigé ou question de cours
EU 102	Pr Langue écrite Pr Langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examinateur. Transcription et questions sur le programme
UE 103	Droit Economie Mathématiques	1 H 00 2 H 00 2 H 00		Q.C.M. Exercices, question, dissertation + CC pendant les cours Outils d'analyse économique
UE 104	Techniques d'expression LV3	2 H 00		Un seul sujet, qui pourra être soit un ou plusieurs exercices d'analyse et/ou de production de textes non littéraires, soit une combinaison des précédents exercices
UE 105	Métho. de la Rech. Doc. Métho. du travail Univ. Compétences numériques.	1 H 30 1 H 00		Dossier en cours. 1ère session : en cours. 2ème session : Idem Contrôle continu
UE 108 Esp	Grammaire Civilisation Thème version	1 H 00 2 H 00 1 H 00 1 H 00		Commentaire dirigé ou question de cours
UE 109 Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examinateur.
	SEMESTRE 2			
UE 201 Ang	Grammaire Civilisation US Thème version	1 H 00 2 H 00 1 H 00 1 H 00		Commentaire dirigé ou question de cours
UE 202	Pr. Langue écrite Pr. Langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examinateur. Transcription et questions sur le programme
UE203	Droit Economie	1 H 00 2 H 00		Q.C.M. Exer, question, dissertation+CC pendant les cours
UE 204	Techniques d'expression LV3	2 H 00		Un seul sujet, qui pourra être soit un ou plusieurs exercices d'analyse et/ou de production de textes non littéraires, soit une combinaison des précédents exercices
UE 205	Compétences numériques Approche des différents univers professionnels	0 H 20		Contrôle continu Session 2 : PPP/CEL : 20 mn + 20 mn
UE 208 esp	Grammaire Civilisation espagnole Civilisation allemande Thème version	1 H 00 2 H 00 2 H 00 1 H 00 1 H 00		Analyse de documents, contrôle de connaissances, QCM. Commentaire dirigé ou question de cours
UE 209 Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examinateur.

LEA 1 – U.E. 101 : TRADUCTION ET CULTURE : ANGLAIS

CONNAISSANCES GRAMMATICALES

Enseignant : M. CAPLIEZ

Horaire : 1 H 00 /TD/Semaine

Programme : Révision et consolidation des bases de la grammaire anglaise. Ce semestre est consacré au groupe nominal (types de noms, détermination, singulier et pluriel, quantifieurs, adjectifs).

Bibliographie :

Grammaire explicative de l'anglais (Larrea et Rivière).

English Grammar in Use (Murphy).

La grammaire anglaise de l'étudiant (Berland-Delépine).

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : THÈME

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Traduction de phrases (thème grammatical) ainsi que de courts textes à caractère général

Bibliographie : sera communiquée en cours

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Initiation à la traduction journalistique et aux biais médiatiques. Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...)

Bibliographie : Le dictionnaire de votre choix. Lecture d'articles de presse de tous bords dans les deux langues et suivi des actualités britanniques, américaines et françaises conseillés.

CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

Enseignant : R.A. THORPE

Horaire : 1 H 00 CM/Semaine 0 H 30TD/Semaine

Programme :

Problématique : Quel système politique caractérise le Royaume-Uni ; quelle économie ; quelle société ?

Savoirs : décrire les grandes lignes des systèmes politiques, économiques, social, du Royaume-Uni.

Lecture complémentaire (obligatoire) : Sarah PICARD, La Civilisation

Britannique, Paris : Pocket, 2007 ou une édition plus récente.

LEA 1 - U.E. 102 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : H. ESPARZA

Horaire : 1 H 00 TD

Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE

Enseignant : S. MILLER /K. HARRIS /I. GIRARD

Horaire : PLO : 1 H 00 TP Phonétique : 1 H 00 CM + 1 H 00 TD/15 jours

Programme : 1 heure de phonétique

+ La phonétique articulatoire, l'analyse phonologique, les phénomènes d'assimilation, l'accent de mot, pratique de transcription.

1 heure de compréhension auditive et d'expression orale

Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 1 - U.E. 103 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, FINANCIER ET ÉCONOMIE

DROIT : INITIATION

Enseignant : F. INGELAERE/C NIELLEN

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

« Introduction générale au droit »

I - L'environnement constitutif de l'Etat :

Pouvoir, démocratie, libertés publiques et l'ordre public.

II - Justice et monde judiciaire

Organisation, fonctionnement de la Justice, le procès pénal

III - Les institutions politiques et leur fonctionnement :

Le législatif, la création de la Loi, l'exécutif (le gouvernement, le pouvoir présidentiel), les cours suprêmes.

SCIENCES ÉCONOMIQUES : INITIATION

Enseignant : J.M. LANNOY

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Ch 1 Une économie de marché

Ch 2 La monnaie dans l'échange

Ch 3 L'état dans le fonctionnement du marché

Ch 4 Le niveau de vie

Ch 5 Développement durable

Ch 6 Facteurs de croissance

Ch 7 Les acteurs de croissance

Ch 8 Le partage des revenus de la croissance

Bibliographie : sera communiquée en cours

INITIATION AUX MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
Enseignant : S. DUMINIL
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : STATISTIQUES DESCRIPTIVES
Tableaux et représentation graphiques Caractéristiques de position Caractéristiques de dispersion Ajustements linéaires et régression Séries chronologiques
Bibliographie : Sera communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 104 : OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

TECHNIQUES D'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE
Enseignant : L. SOYEZ
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Compétences : - S'exprimer à l'écrit par les techniques du résumé - S'exprimer à l'écrit par les techniques de la synthèse - Concevoir un support visuel de communication orale - S'exprimer à l'oral par l'exposé.
Bibliographie : sera communiquée en cours

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 30 H 00 TD/Semestre
Programme : En fonction de la LV3 choisie.
Bibliographie : sera communiquée en cours

MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 10 H 00 TD/Semestre

Programme : Cet enseignement propose des cours de méthodologie pour aider l'étudiant à surmonter les obstacles liés à l'entrée à l'Université, et à entreprendre les premières démarches indispensables pour préparer son avenir : PPI (Projet Personnel Individualisé). Il donnera lieu à la réalisation d'un portefeuille de travaux individuels et recherches personnelles qui fera l'objet d'une évaluation.

MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE

Enseignant : B.U.

Horaire : TD/Semestre

Voir Annexe 2

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : à définir avec le responsable

Compétences Numériques 1 (S1) : 12 h

Objectif :

Créer des documents textes structurés et concevoir des diaporamas

Programme

- Traitement de texte : structure hiérarchique, mise en forme, illustrations, mise en page, méta-données et liens
- Diaporama : conception d'une présentation, mise en forme, enrichissement et diffusion.

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- Activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Session de rattrapage :

° Epreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : C. LESENNE
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : - Notions fondamentales de la grammaire espagnole - Traduction de phrases (thème grammatical)
Bibliographie R. BALESDENT et N. MAROTTE : Grammaire méthodique de l'espagnol moderne – Ophrys. J. BOUZET : <i>Grammaire espagnole</i> – Belin Dictionnaires unilingues : MOLINER M. : <i>Diccionario de uso de español</i> – Gredos REAL ACADEMIA : <i>Diccionario de la lengua española</i> – Espasa Calpe. SECO M. : <i>Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española</i> – Aguilar. Dictionnaires bilingues : MARAVAL DENIS : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Hachette VIDAL J.P. : <i>Hispano Bordas</i> – Bordas PELAYO GARCIA et TESTAS J. : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Larousse

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : THÈME
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Initiation à la traduction de textes journalistiques en rapport avec l'actualité politique, économique et sociale du monde hispanique
<u>Bibliographie :</u> Dictionnaires à utiliser : Dictionnaire bilingue en ligne : <i>Larousse français-espagnol</i> Dictionnaire unilingue en ligne : <i>Diccionario de la lengua de la Real Academia Española</i> Grammaire et autres ouvrages conseillés : BEDEL J-M : <i>Grammaire de l'espagnol moderne</i>, Paris, PUF. FREYSSSELINARD Eric : <i>Ser y estar</i>, Paris, Ophrys. Bescherelle, <i>El arte de conjugar en español</i>, Paris, Hatier. Manuels de vocabulaire conseillés : <i>Espagnol. Vocabulaire</i>, Paris, Le Robert & Nathan. <i>Le Bled. Espagnol. Vocabulaire</i>, Paris, Hachette. La lecture quotidienne de la presse de langue espagnole est indispensable et reste le meilleur outil de consolidation du bagage lexical de l'étudiant auquel nous recommandons de constituer des fiches thématiques sur la base de cette lecture.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. BROUTIN
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Initiation à la traduction de textes contemporains
Bibliographie : Dictionnaires unilingues : MOLINER M. : <i>Diccionario de uso del español</i> – Gredos REAL ACADEMIA : <i>Diccionario de la lengua española</i> – Espasa Calpe SECO M. : <i>Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española</i> – Aguilar. Dictionnaires bilingues : MARAVALL DENIS : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Hachette. VIDAL J.P. : <i>Hispano Bordas</i> – Bordas PELAYO GARCIA et TESTAS J. : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i>, Larousse.

CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. DEMEYER/I. VALDEZ
Horaire : 1 H CM/1H TD/Semaine
Programme : - Las principales culturas precolombinas - Exploración y conquista, evangelización y mestizaje - La América colonial : economía y sociedad - Modalidades del proceso de independencia a principios del siglo XIX Lectures obligatoires : Un fascicule de textes et de cartes sera distribué et servira de support au cours. Bibliographie indicative : Guillermo Céspedes del Castillo, <i>América hispánica (1492-1898)</i>, Labor. Jacqueline COVO, <i>Introduction aux civilisations latino-américaines</i>, Armand Colin, Coll. 128. François CHEVALIER, <i>L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours</i>, PUF, Nouvelle Cléo. La lecture d'ouvrages en langue espagnole portant sur la période étudiée est vivement recommandée.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ

Horaire : 1 H 00 TP/Semaine

Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
--

Bibliographie : sera communiquée en cours

CONNAISSANCES GRAMMATICALES

Enseignant : M. CAPLIEZ

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Révision et consolidation des bases de la grammaire anglaise. Ce semestre est consacré au groupe verbal (temps, aspect, modalités).

Bibliographie –

Grammaire explicative de l'anglais (Larrea et Rivière).

English Grammar in Use (Murphy).

La grammaire anglaise de l'étudiant (Berland-Delépine).

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : THÈME

Enseignant : R.A. THORPE

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Traduction de phrases (thème grammatical) ainsi que de courts textes à caractère général

Bibliographie : Manuel de Grammaire

OGEE F. § BOUCHER P. : *Grammaire appliquée de l'anglais*, SEDES, 1992.

LIVRE DE GRAMMAIRE A CONSULTER :

BERLANG-DELEPINE S. : *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Ophrys.

MANUEL DE VOCABULAIRE :

REY J. et al. : *Le mot et l'idée II*, Ophrys.

LIVRE DE VOCABULAIRE A CONSULTER :

Florent GUSDORF : *Words : médiacopie du vocabulaire anglais (classes préparatoires)*, Paris, Ellipses, 1991.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés au monde de l'entreprise. A l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques.

Bibliographie : sera communiquée en cours

CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

enseignant : N. DUPONT

Horaire : 1 H 00 CM/0 H 30 TD/Semaine

Programme : Le cours abordera les Etats-Unis actuels, leur puissance et leur fonctionnement à travers leur géographie, leurs institutions fédérales et leur système politique.

Bibliographie : disponibles à la BU.

Bowen, R. § Rezé, M., *Introduction à la vie américaine*, Paris, Masson, 1991.

Bradbury, M § Temperley, H. editors, *Introduction to American studies*, Longman, 1998.

Delacroix, M. § Piquet, M., *Précis de civilisation anglo-américaine*, Ellipses, 1995.

Guët, A § Lamelle, P., *The US in a nutshell*, PUF, 1996.

Commager, H. Leuchtenburg, W. § Morison, M., *A concise history of the American Republic*, Oxford University Press, NY, 1983.

LEA 1 - U.E. 202 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : H. ESPARZA

Horaire : 1 H 00 TD

Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : S. MILLER/K. HARRIS/G. INGOUACKA

Horaire : PLO : 1 H 00 TP Phonétique : 1 H 00 CM + 1 H 00 TD/15 jours
--

Programme : 1 heure de phonétique

La phonétique articulatoire, l'analyse phonologique, les phénomènes d'assimilation, l'accent de mot, pratique de transcription.

1 heure de compréhension auditive et d'expression orale

LEA 1 - U.E. 203 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, FINANCIER ET ÉCONOMIQUE
--

DROIT : INITIATION

Enseignant : F. INGELAERE/C. NIELLEN

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

« Introduction générale au droit »

I - L'environnement constitutif de l'Etat :
--

Pouvoir, démocratie, libertés publiques et l'ordre public.
--

II - Justice et monde judiciaire

Organisation, fonctionnement de la Justice, le procès pénal

III - Les institutions politiques et leur fonctionnement :

Le législatif, la création de la Loi, l'exécutif (le gouvernement, le pouvoir présidentiel), les cours suprêmes.
--

SCIENCES ÉCONOMIQUES : INITIATION
--

Enseignant : J.M. LANNOY

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Ch 1 Une économie de marché

Ch 2 La monnaie dans l'échange

Ch 3 L'état dans le fonctionnement du marché
--

Ch 4 Le niveau de vie

Ch 5 Développement durable

Ch 6 Facteurs de croissance

Ch 7 Les acteurs de croissance

Ch 8 Le partage des revenus de la croissance
--

Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 1 - U.E. 204 : OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE
--

TECHNIQUES D'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE
--

Enseignant : L. SOYEZ

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Compétences :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- S'exprimer à l'écrit par les techniques du résumé- S'exprimer à l'écrit par les techniques de la synthèse- Concevoir un support visuel de communication orale- S'exprimer à l'oral par l'exposé |
|--|

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
--

Horaire : 30 H 00 TD/Semestre

Programme : En fonction de la LV3 choisie

Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 1 - U.E. 205 : OUTIL DE PROFESSIONNALISATION

APPROCHE DES DIFFÉRENTS UNIVERS PROFESSIONNELS

Enseignant : J. BOUDET

Horaire :

Programme : Intervention de professionnels dans le cadre de conférences.
--

Bibliographie : sera communiquée en cours

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : à définir avec le responsable

Compétences Numériques 2 (S2) : 12 h

Objectif :

Acquérir les bases du tableur et préparer à la certification PIX

Programme :

- Tableur : réalisation d'une feuille de calcul avec graphiques, formules, fonctions, adressage des cellules et formatage conditionnel.
- Préparation à la certification PIX

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- 50% obtenu par une ou plusieurs épreuves surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.
- 50% obtenu via la certification pix (600 pix certifiés pour avoir 20) :
 - *avant cette certification, le candidat devra s'être positionné avant la certification sur au moins 5 compétences sur <https://pix.fr>
 - *la session de certification est surveillée, dure 2 h 00 maximum et contrôle le niveau pix atteint par le candidat.

Session de rattrapage :

- 50% obtenu par une ou plusieurs épreuves surveillées ou réalisées en autonomie
- 50% obtenu via les compétences pix

CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : C. LESENNE
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : - Notions fondamentales de la grammaire espagnole - Traduction de phrases (thème grammatical)
Bibliographie R. BALESDENT et N. MAROTTE : Grammaire méthodique de l'espagnol moderne – Ophrys. J. BOUZET : <i>Grammaire espagnole</i> – Belin Dictionnaires unilingues : MOLINER M. : <i>Diccionario de uso del español</i> – Gredos REAL ACADEMIA : <i>Diccionario de la lengua española</i> – Espasa Calpe. SECO M. : <i>Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española</i> – Aguilar. Dictionnaires bilingues : MARAVAL DENIS : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Hachette VIDAL J.P. : <i>Hispano Bordas</i> – Bordas PELAYO GARCIA et TESTAS J. : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Larousse

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : THÈME
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Initiation à la traduction de textes journalistiques en rapport avec l'actualité politique, économique et sociale du monde hispanique
Bibliographie : Dictionnaires à utiliser : Dictionnaire bilingue en ligne : <i>Larousse français-espagnol</i> Dictionnaire unilingue en ligne : <i>Diccionario de la lengua de la Real Academia Española</i> Grammaire et autres ouvrages conseillés : BEDEL J-M : <i>Grammaire de l'espagnol moderne</i> , Paris, PUF. FREYSSSELINARD Eric : <i>Ser y estar</i> , Paris, Ophrys. Bescherelle, <i>El arte de conjugar en español</i> , Paris, Hatier. Manuels de vocabulaire conseillés : <i>Espagnol. Vocabulaire</i> , Paris, Le Robert & Nathan. <i>Le Bled. Espagnol. Vocabulaire</i> , Paris, Hachette. La lecture quotidienne de la presse de langue espagnole est indispensable et reste le meilleur outil de consolidation du bagage lexical de l'étudiant auquel nous recommandons de constituer des fiches thématiques sur la base de cette lecture.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. BROUTIN
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Initiation à la traduction de textes contemporains
Bibliographie : Dictionnaires unilingues : MOLINER M. : <i>Diccionario de uso del español</i> – Gredos REAL ACADEMIA : <i>Diccionario de la lengua española</i> – Espasa Calpe SECO M. : <i>Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española</i> – Aguilar. Dictionnaires bilingues : MARAVALL DENIS : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> – Hachette. VIDAL J.P. : <i>Hispano Bordas</i> – Bordas PELAYO GARCIA et TESTAS J. : <i>Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français</i> , Larousse.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. RODRIGUEZ
Horaire : 1 H 00 CM/0 H 30 TD/Semaine
-Géographie : Geografía física y política de España -Historia : « Desde la Prehistoria hasta el imperio de Carlos I »
Bibliographie : JULLIAN Martine, <i>Civilisation espagnole</i> , Hachette Supérieur, n° 153 ? 2015. VILAR Pierre, <i>Histoire de l'Espagne</i> , Que sais-je ? n° 275, 2009. PEREZ Joseph, <i>Entender la historia de España</i> , La esfera de libros, 2014. TUÑON DE LARA ; VALDEON BARUQUE ; DOMÍNGUEZ ORTIZ ; SERRANO, <i>Historia de España</i> , Ambito ediciones, Valladolid, 1999.

LEA 1 – U.E. 209 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ESPAGNOL

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : A. BROUTIN
Horaire : 1 H 00 TP/Semaine
Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.
Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ
Horaire : 1 H 00 TP/Semaine
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : sera communiquée en cours

LICENCE LEA 2^{ème} ANNÉE

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Semest 3	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 301 :	6	Traduction et Culture (Anglais)	- Tech de traduction (thème) et connaissances grammaticales(2) -connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction (Version) (2)	TD 18 H 00 CM 10 H 00/TD 12H00 TD 12 H 00
UE 302	6	Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication Orale (1) -Phonétique (1) -LV3 (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00. TD 07 H 00 TD 20 H 00
UE 303	6	Environnements juridique, Financier et économique	-Droit commercial(2) -Economie (2) -Stats et analyse financières (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 304	2	Outils de professionnalisation + bonus	-Communication d'entreprise(1) -Compétences numériques (1)	TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 305 UE 307	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 306 Parcours 2 (Espagnol) UE 308	-Tech de traduction (thème) et connaissances grammaticales (2) -connaissance du monde (2) -Tech de traduction (version) (2)	TD 18 H 00 CM 10 H 00/TD 12H00 TD 12 H 00
UE 306 UE 308	4	Pratique de la langue UE 307 (All) UE 309 (Esp)	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication Orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
Semest 4		12 semaines		
UE 401	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Tech de traduction (thème) et connaissances grammaticales(2) -connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction(Version) (2)	TD 18 H 00 CM 10 H 00/TD 12H00 TD 12 H 00
UE 402	6	Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1) -Phonétique (1) -LV3 (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 TD 07 H 00 TD 20 H 00
UE 403	4	Techniques commerciales	-économie (1) - Gestion et comptabilité (1) -Marketing (1) -Commerce international (1)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 12 H 00 12 H 00
UE 404	4	outils de professionnalisation + bonus	-Communication d'entreprise (1) -PPP (2) -Compétences numériques (1)	TD 12 H 00 TD 13 H 00 TD 12 H 00
UE 405 Et 407	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 406 Parcours 2 (Espagnol) UE 408	-Tech de traduction (Thème) et connaissances grammaticales (2) -Connaissance du monde (2) -Tech de traduction (version) (2)	TD 18 H 00 CM 10 H 00/TD 12H00 TD 12 H 00
UE 406 ET 408	4	Pratique de la langue	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication Orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00

MODALITÉS D'EXAMEN - LICENCE 2ÈME ANNÉE

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 301 Ang	Grammaire Civilisation GB Thème Version	1 H 00 2 H 30 1 H 00 1 H 00		Questions de cours et/ou commentaire de texte ou dissertation
UE 302	Pr Langue écrite Pr Langue orale Phonétique LV3	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Commentaire, questions Transcription et questions sur le programme
UE 303	Droit commercial Economie Statistiques/analyse	2 H 00 3 H 00 2 H 00		Série de cas pratique Question sur le programme, dissertation Contrôle continu de 1 h à mi-semester + examen terminal
UE 304	Communication d'entreprise Compétences numériques	2 H 00		Analyse critique d'un dossier de publicité ou de communication d'entreprise et/ou question de cours. 2 ^{ème} session : Idem Contrôle continu
UE 305 UE 307 All/esp	Grammaire Civilisation espagnole Civilisation allemande Thème version	1 H 00 2 H 30 2 H 30 1 H 00 1 H 00		Examen mi-semester+final (esp) Analyse de documents, contrôle de connaissances, QCM) Questions de cours et/ou commentaire de texte Ou dissertation Examen mi-semester+final (esp)
UE 306 UE 308 All/Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Commentaire, questions.
	SEMESTRE 2			
UE 401 Ang	Grammaire Civilisation US Thème Version	1 H 00 2 H 30 1 H 00 1 H 00		Question de cours ou commentaire ou dissertation de texte
UE 402	Pr. Langue écrite Pr. Langue orale Phonétique LV3	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Transcription et questions sur le programme.
UE 403	Economie Gestion Marketing Commerce international	3 H 00 2 H 00 2 H 00 1 H 30		Questions sur le programme, dissertation. Questions et exercices Questions de cours + cas
UE 404	Communic. D'entreprise Compétences numériques Approche des différents univers professionnels	2 H 00 1 H 30		Analyse critique d'un ou plusieurs documents et/ou commentaire synthétique d'un dossier de presse portant sur une question de cours. Contrôle continu En cours.
UE 405 UE 407 All ou Esp	Grammaire Civilisation Thème Version	1 H 00 2 H 30 1 H 00 1 H 00		Quest. de cours et/ou commentaire texte ou dissertation
UE 406 UE 408 All/Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prep : 20 mn Pass : 20 mn	

LEA 2 – U.E. 301 : TRADUCTION ET CULTURE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme :

Grammaire (approfondissement) et exercices. Utilisation de textes économiques pour traiter des points précis
--

Thème : Traduction de textes à caractère socio-économique. Textes distribués en classe
--

Bibliographie :

Grammaire : Se procurer une bonne référence de base telle Michaël Swan, <i>Practical English Usage</i> , New Edition. Oxford university Press, 1995

Thème : Ouvrages à consulter (en bibliothèque) :
--

Dictionnaires

François Gallix et Michael Walsh, <i>La Presse économique</i> . Hachette Supérieur
--

Dolly Soulié, <i>Traduire... en Anglais</i> . Hachette Supérieur.

La série Les mots-clés de la Vente, de la Publicité et de la Communication, du tourisme, du Droit, etc., chez Bréal.
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Traduction de textes contemporains à caractère socio-économique

Bibliographie :

- <i>Le mot et l'idée anglais 2</i> , de Christian Bouscaren et Jean Rey, Ophrys, 1999.

- <i>Le Petit Larousse Illustré</i> ou <i>Le Petit Robert de la Langue française</i> .
--

- <i>Le Robert et Collins Senior</i> (1 volume) ou <i>Le Robert et Collins Super Senior</i> (2 volumes).
--

- <i>Oxford Advanced Learner's Dictionary</i> ou <i>Cambridge Advanced Learner's Dictionary</i> .

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE
--

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 2 H 00 TD/Semaine

Programme : Le fonctionnement du système politique britannique (le parlement ; le gouvernement ; la reine ; la dévolution ; le système électoral ; les partis politiques ; le Royaume-Uni et l'Europe).

Bibliographie :

- <i>Civilisation britannique</i> , de P. John et P. Lurbe, Hachette Supérieur, 2003 (édition actualisée).
--

- <i>Manuel de Civilisation Britannique</i> , de M. Hearn et B. Cottret, Bréal, 2004 (3 ^{ème} édition).
--

LEA 2 – U.E. 302 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS-OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : H. ESPARZA

Horaire : 1 H 00 TD

Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical et notionnel à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en anglais.

Bibliographie : sera communiquée en cours.
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : S. MILLER/K. HARRIS/M.CAPLIEZ
--

Horaire : 1 H 00 TP/

Programme :

Phonétique :

- <u>Visée générale du cours</u> : Comprendre l'anglais oral en étudiant le système phonologique de la langue, améliorer sa prononciation et ses compétences de compréhension.
--

- <u>Contenus-connaissances/savoirs visés</u> : Alphabet phonétique international (API), transcription phonétique, homophonie, homographie, variétés d'anglais..
--

- <u>Compétences et apprentissage visés par le cours</u> :
--

+ Pré-requis : cours de phonétique de L1 (alphabet phonétique, voyelles, consonnes).
--

+ Transcription phonétique de mots et de phrases anglais.

+ Etude des homophones et homographes.
--

+ Etude de différents accents anglais du monde.

Bibliographie :

Phonétique :

-Capliez M. & Guendouz P. <i>Apprendre et enseigner l'anglais oral</i> , L'Harmattan, 2021.

-Roach, P. <i>English Phonetics and Phonology</i> , Cambridge University Press, 2009.

-Wells, J. C. <i>Longman Pronunciation Dictionary</i> , Longman, 2008.
--

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
--

Horaire : 30 H 00 TD/Semestre

Programme : En fonction de la LV3 choisie

Bibliographie : sera communiquée en cours

DROIT COMMERCIAL

Enseignant : L. SARTIAUX

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Introduction

I – Le commerçant

Définition et typologie

II – Les actes de commerce : les différentes catégories, leur régime juridique

III – Les biens des commerçants

Le fonds de commerce : les éléments constitutifs, la nature juridique, la cession, le nantissement, la location-gérance.

Le bail commercial et la propriété commerciale

La propriété industrielle : marques, brevets et autres droits

Bibliographie : sera distribuée en cours

ÉCONOMIE

Enseignant : M. FAUQUEMBERGUE

Horaire : 1 H 00 TD Semaine

Programme :

Ch. 1 : Entreprendre et Manager

Ch. 2 : Finalités et responsabilités sociétales

Ch. 3 : Analyse externe : L'environnement

Ch 4 : Analyse interne : Ressources et compétences

Ch 5 : Les options stratégiques

Ch 6 : Le développement stratégique

Ch 7 : Choisir une structure

Ch 8 : Faire évoluer la structure

Ch 9 : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Ch 10 : La motivation des salariés.

Bibliographie : sera communiquée en cours

STATISTIQUES ET ANALYSE FINANCIÈRE
Enseignant : G. MAILLY
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme :
1 – Mesure de la croissance. - Taux de croissance, coefficient multiplicateur - Evolutions successives (taux de croissance global, taux de croissance annuel moyen) - Grandeurs liées (chiffre d’affaire, inflation (IPC de l’INSEE), euros courants et constants) 2 – Indices. - Indices élémentaires - Indices synthétiques de Laspeyres, Paasche et Fisher 3 – Mathématiques financières - Intérêts simples (valeur acquise, valeur actuelle, escompte). - Intérêts composés - Annuités
Bibliographie : -B. Py, Statistique descriptive, <i>Economica</i> -M. Boissonnade & D. Fredon, Mathématiques financières, <i>Dunod</i>

LEA 2 – U.E.304 : OUTIL DE PROFESSIONNALISATION

COMMUNICATION D'ENTREPRISE
Enseignant : C. SENECHAL
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Approche de la communication interpersonnelle Objectifs : + Appréhender les concepts de la communication + Comprendre les mécanismes de la communication + Définir les obstacles de la communication et les moyens de les contourner. Aborder la communication interculturelle.
Bibliographie : Amin MAALOUF : Les identités meurtrières Beauvois joule : Petit traité de manipulation à l’usage des honnêtes gens

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire :

Projet numérique (S3) : 12 h

Objectif :

Utiliser les fonctionnalités avancées du traitement de texte et savoir exploiter des tables de données dans un tableur

Programme :

- Traitement de texte : réalisation d'un document de type rapport (document maître, index, bibliographie, sections, mise en page complexe)
- Tableur : exploitation d'une table de données, filtre, tri, tableau récapitulatif, recherche

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- Activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Session de rattrapage :

- Épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

Bibliographie :

LEA 2 - U.E. 305 : TRADUCTION ET CULTURE : ALLEMAND

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES

Enseignant : A. LEDUC/J. WILDAU

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Grammaire : Révision du programme de 1^{ère} année et approfondissement des connaissances

Thème : Traduction d'articles de presse en rapport avec les grands thèmes économiques et les problèmes de société actuels. :

Bibliographie : DEBUIRE F. : *Cours de grammaire allemande*, Editions du Temps

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : J. STOUPY
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction de textes contemporains à teneur socio-économique permettant à terme aux étudiants de lire couramment la presse étrangère.
Bibliographie : BUNK R. DEBANS Y. : <i>Wie heit... auf deutsch ?</i> Spratbrow. LANGENSCHIEDT HACHETTE <i>Dictionnaire franais-allemand allemand-franais</i> . BOELCKE J., STRAUB B., THIELE P. <i>Dictionnaire conomique, commercial et financier allemand-franais. franais allemand</i> , Presse Pocket. DUDEN : <i>Deutsches Universalwrterbuch</i> . WAHRIG G. : <i>Deutsches Wrterbuch Mosaik Verlag</i> . ROBERT : <i>Dictionnaire de la langue franaise</i>

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
Enseignant : P. DESPRES
Horaire : 2 H 00 TD/Semaine
Programme : La rpublique de Weimar
Bibliographie communique en cours.

LEA 2 - U.E. 307 : TRADUCTION ET CULTURE : ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : M. PONS
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Grammaire : Rvision et approfondissement des notions fondamentales de la grammaire espagnole. Thme : Traduction darticles de presse-Traduction de textes socio-conomiques et darticles de presse. Observation : Examen mi-semester + final
Bibliographie : sera donne en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 1 H 00 TD /Semaine
Programme : Initiation à la langue économique et commerciale. Traduction d'articles de presse
Bibliographie : <i>L'espagnol langue appliquée</i> – Armand Colin <i>El libro de estilo</i> – Ediciones El País <i>Dictionnaire de l'espagnol économique</i> – Coll. Les Langues pour tous – Presses Pocket. PROVOST J. : <i>Les mots de l'économie</i> – Ellipses. ARIAS P. : <i>Lexi-Base espagnol, vocabulaire espagnol-français</i> – Ellipses. BELOT A. : <i>Lexique français-espagnol de la langue actuelle</i> – France Ibérie Recherche. Lexipro espagnol Les mots clés – Bréal. Pour se familiariser avec le vocabulaire et l'actualité économique la lecture de la presse espagnole est indispensable : <i>El País, Cambio 16, Vocablo.</i> Il est également conseillé de lire en français la presse économique spécialisée.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 2 H 00 TD/Semaine
Programme : Le cours de civilisation espagnole contemporaine portera essentiellement sur l'Espagne du XX ^e siècle. 1.El Desastre de 1898. 2.El reinado de Alfonso XIII (1902-1931). 3.La Segunda República (1931-1936). 4.La Guerra Civil (1936-1939). 5.El Franquismo (1939-1975). 6.La Transición democrática (1975-1978).
Bibliographie : + JULLIAN Martine, <i>Civilisation espagnole</i> , Hachette Supérieur, n° 153, 2015. + VILAR Pierre, <i>Histoire de l'Espagne</i> , Que sais-je ? n° 275, 2009. + CARR Raymond, <i>España 1808-2008</i> , Ariel, Barcelona, 2009. + PAREDES, Javier, <i>Historia de España contemporánea</i> , Ariel, Barcelona 2010. + ANGOSTURES Aline, <i>Histoire de l'Espagne au XX^e siècle</i> , Editions complexe, Bruxelles, 1993.

LEA 2 – U.E. 306 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ALLEMAND

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TD/semaine
Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.
Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TP/semaine
Programme : Entraînement au commentaire oral et à la discussion à partir d'un document audio-oral ou audio-visuel. Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande (la Bibliothèque Universitaire est abonnée aux journaux et magazines).
Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 2 - U.E. 308 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : A. BROUTIN
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Travail de rédaction à partir de supports écrits ou sonores, traitant de thèmes latino-américains et espagnols.
Bibliographie : il est recommandé de lire la presse espagnole et latino-américaine et d'écouter des documents sonores ainsi que de regarder des reportages sur les sites des radios et télévisions espagnoles et latino-américaines. Une liste de sites internet des journaux essentiels des pays hispanophones sera donnée aux étudiants.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ
Horaire : 1 H 00 TP/Semaine
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : sera communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 401 : TRADUCTION ET CULTURE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Grammaire (approfondissement) et exercices. Utilisation de textes économiques pour traiter des points précis Thème : Traduction de textes à caractère socio-économique. Textes distribués en classe.
Bibliographie : Grammaire : Se procurer une bonne référence de base telle Michaël Swan, <i>Practical English Usage</i> , New Edition. Oxford university Press, 1995 Thème : Ouvrages à consulter (en bibliothèque) : Dictionnaires François Gallix et Michael Walsh, <i>La Presse économique</i> . Hachette Supérieur. Dolly Soulié. <i>Traduire en Anglais</i> . Hachette Supérieur. La série. Les mots-clés de la Vente, de la Publicité et de la Communication, du tourisme, du Droit, etc. chez Bréal.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Traduction de textes contemporains à caractère socio-économique

Bibliographie :

- *Le mot et l'idée anglais 2*, de Christian Bouscaren et Jean Rey, Ophrys, 1999.
- *Le Petit Larousse Illustré* ou *Le Petit Robert de la Langue française*.
- *Le Robert et Collins Senior* (1 volume) ou *Le Robert et Collins Super Senior* (2 volumes).
- *Oxford Advanced Learner's Dictionary* ou *Cambridge Advanced Learner's Dictionary*.

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE

Enseignant : N. DUPONT

Horaire : 2 H 00 TD/Semaine

Programme. Le cours abordera comment les USA se sont constitués à travers la conquête de l'ouest et la guerre de Sécession (avec les retombées actuelles/exploitation dans le domaine du tourisme) puis verra comment les USA sont peu à peu devenus une puissance économique majeure des années 1920 à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale.

Bibliographie : sera distribuée en cours.

LEA 2 - U.E. 402 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS - OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : H. ESPARZA

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical et notionnel à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en anglais.

Bibliographie : sera communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE

Enseignant : S. MILLER/K. HARRIS/M.CAPLIEZ

Horaire : 1 H 00 TP/

Programme :

Phonétique :

-Visée générale du cours : Comprendre l'anglais oral en étudiant le système phonologique de la langue, améliorer sa prononciation et ses compétences de compréhension.

-Contenus-connaissances/savoirs visés : Accent lexical, Rythme, intonation.

- Compétences et apprentissage visés par le cours :

Etude d'aspects prosodiques de l'anglais oral :

+ Règles de placement de l'accent de mot.

+ Accents de phrases et rythme

+ Intonation.

Bibliographie :

Phonétique :

-Capliez M. & Guendouz P. *Apprendre et enseigner l'anglais oral*, L'Harmattan, 2021.

-Roach, P. *English Phonetics and Phonology*, Cambridge University Press, 2009.

-Wells, J. C. *English Intonation : An Introduction*, Cambridge University Press, 2006.

-Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, 2008.

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 30 H 00 TD/Semestre
Programme : En fonction de la LV3 choisie
Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 2 – U.E. 403 : TECHNIQUES COMMERCIALES

ÉCONOMIE
Enseignant : M. FAUQUEMBERGUE
Horaire : 1 H 15 TD/semaine
Programme : Ch. 1 : Entreprendre et Manager Ch. 2 : Finalités et responsabilités sociétales Ch. 3 : Analyse externe : L'environnement Ch 4 : Analyse interne : Ressources et compétences Ch 5 : Les options stratégiques Ch 6 : Le développement stratégique Ch 7 : Choisir une structure Ch 8 : Faire évoluer la structure Ch 9 : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Ch 10 : La motivation des salariés.
Bibliographie : sera communiquée en cours

GESTION ET COMPTABILITÉ
Enseignant : J. BOUDET
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Notions de base de comptabilité générale L'entreprise et la comptabilité L'enregistrement comptable La pratique comptable Les travaux de fin d'exercice Le calcul des coûts Objectifs et moyens de la comptabilité analytique d'exploitation La mise en œuvre de la comptabilité analytique d'exploitation.
Bibliographie : Ouvrages de base : BRINGER M. – <i>Outils de gestion commerciale</i> – Foucher PETITCOLAS C. – <i>Comptabilité et gestion appliquées</i> – Nathan Ouvrages d'approfondissement : LANGLOIS ET FRIEDRICH – <i>Comptabilité générale</i> – Foucher MIYKITA ET TUSZYNKI – <i>Comptabilité analytique 1 et 2</i> – Foucher LANGLOIS ET MOLLET – <i>Analyse comptable et financière</i> – Foucher

MARKETING
Enseignant : J. BOUDET
Horaire 1 h 00 TD /Semaine
Programme : Objectifs du cours : Ce module vise à - introduire les notions de base de marketing afin que l'étudiant puisse en appréhender les concepts et comprendre la démarche. - permettre aux étudiants d'identifier les facteurs explicatifs du comportement du consommateur, - connaître les différentes techniques qui permettent de mieux connaître le marché. Programme : Chapitre 1 : Comprendre la démarche marketing Chapitre 2 : Le marché et la demande Chapitre 3 : Le comportement du consommateur Chapitre 4 : Les études de marché Méthode pédagogique : Cours magistraux et cas d'entreprise Evaluation des étudiants : Contrôle final d'une durée de 2 h 00. Bibliographie : P. Kotler, Dubois, D. Manceau : <i>Marketing management</i> – Editions Publi Union A. Chirouze et Y. Chirouze <i>Introduction au marketing</i> – Edition FOUCHER

COMMERCE INTERNATIONAL
Enseignant : G. CUGIER
Horaire 1 H 00 TD /Semaine
Programme : La démarche export et le dispositif français d'aide à l'export. Le Diagnostic export. L'étude des marchés étrangers

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Enseignant : C. SENECHAL

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Analyse publicitaire et de discours.

Objectifs :

Appréhender la communication interne et externe dans l'entreprise

Découvrir les outils utilisés par les entreprises dans leurs communications.

Bibliographie :

Il est nécessaire de lire un mensuel permettant une vue d'ensemble des événements politiques, économiques, culturels.

Exemples : Le monde, courrier international, l'express, l'expansion, le nouvel observateur,...

COMPÉTENCES NUMERIQUES

Enseignant : S.BOCQUET

Horaire :

Introduction aux Bases de Données (S4) : 12 h

Objectif

Savoir faire des requêtes dans une base de données. Modéliser une base de données.

Programme

- Bases de données : Introduction aux tables, clefs
- Bases de données : Ecrire des requêtes pour extraire des informations de la base
- Bases de données : Modéliser une situation simple

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- Activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Session de rattrapage :

- Epreuve surveillées et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

INITIATION A LA CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 13 H 00

Programme :

LEA 2 – U.E. 405 : TRADUCTION ET CULTURE : ALLEMAND
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : A. LEDUC/J. WILDAU

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme :

Grammaire : Révision du programme de 1 ^{ère} année et approfondissement des connaissances
--

Thème : Traduction d'articles de presse en rapport avec les grands thèmes économiques et les problèmes de société actuels.
--

Bibliographie : DEBUIRE F. : cours de grammaire allemande Editions du Temps
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant :

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Traduction de textes contemporains à teneur socio-économique permettant à terme aux étudiants de lire couramment la presse étrangère.

Bibliographie : BUNK R. DEBANS Y. : <i>Wie heit... auf deutsch ?</i> Spratbrow.
--

LANGENSCHIEDT HACHETTE <i>Dictionnaire français-allemand allemand-français.</i>

BOELCKE J., STRAUB B., THIELE P. <i>Dictionnaire économique, commercial et financier allemand-français. français allemand,</i> Presse Pocket.

DUDEN : <i>Deutsches Universalwörterbuch.</i>

WAHRIG G. : <i>Deutsches Wörterbuch Mosaik Verlag.</i>
--

ROBERT : <i>Dictionnaire de la langue française</i>

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
--

Enseignant : P. DESPRES

Horaire : 2 H 00 TD/Semaine

Programme : Le II ^{ème} Reich
--

Bibliographie communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 407 : TRADUCTION ET CULTURE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : M. PONS

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme :

Grammaire : Révision et approfondissement des notions fondamentales de la grammaire espagnole.
--

Thème : Traduction d'articles de presse-Traduction de textes socio-économiques et d'articles de presse.

Observation : Examen mi-semestre + final.

Bibliographie : sera communiquée en cours.
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 1 H 00 TD /Semaine
Programme : Initiation à la langue économique et commerciale. Traduction d'articles de presse
Bibliographie : <i>L'espagnol langue appliquée</i> – Armand Colin <i>El libro de estilo</i> – Ediciones El País <i>Dictionnaire de l'espagnol économique</i> – Coll. Les Langues pour tous – Presses Pocket. PROVOST J. : <i>Les mots de l'économie</i> – Ellipses. ARIAS P. : <i>Lexi-Base espagnol, vocabulaire espagnol-français</i> – Ellipses. BELOT A. : <i>Lexique français-espagnol de la langue actuelle</i> – France Ibérie Recherche. Lexipro espagnol – Les motsclés – Bréal. Pour se familiariser avec le vocabulaire et l'actualité économique la lecture de la presse espagnole est indispensable : <i>El País, Cambio 16, Vocablo.</i> Il est également conseillé de lire en français la presse économique spécialisée.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. RODRIGUEZ
Horaire : 1 H CM/ 1H TD/Semaine
América Latina desde la independencia hasta la actualidad Después de estudiar los grandes movimientos de la historia reciente de las naciones latinoamericanas, nos enfocaremos en los temas candentes de la actualidad política, económica y social del Subcontinente. En este marco, los estudiantes también realizarán exposiciones orales.
Bibliografía : François Chevalier, <i>L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours</i> , PUF, Nouvelle Clio. Jacqueline Covo, <i>Introduction aux civilisations latino-américaines</i> , Armand Colin, coll. 128. Olivier Dabène, <i>L'Amérique Latine au XXème siècle</i> , Armand Colin. Tulio Halperín Donghi, <i>Historia contemporánea de América Latina</i> , Alianza editorial. Pierre Vayssière, <i>Les révolutions d'Amérique Latine</i> , Points, Seuil.

LEA 2 – U.E. 406 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ALLEMAND

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE : ALLEMAND
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.
Bibliographie :

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE : ALLEMAND
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TP/semaine
Programme : Entraînement au commentaire oral et à la discussion à partir d'un document audio-oral ou audio-visuel. Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande (la Bibliothèque Universitaire est abonnée aux journaux et magazines).
Bibliographie : sera communiquée en cours

LEA 2 – U.E. 408 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE : ESPAGNOL
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Rédaction de documents à partir de supports écrits ou sonores, portant sur des thèmes latino-américains et espagnols.
Bibliographie : il est recommandé de lire la presse espagnole et latino-américaine et d'écouter des documents sonores ainsi que de regarder des reportages sur les sites des radios et télévisions espagnoles et latino-américaines. Une liste de sites internet des journaux essentiels des pays hispanophones sera donnée aux étudiants.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE : ESPAGNOL
Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ
Horaire : 1 H 00 TP/Semaine
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : sera communiquée en cours.

LICENCE LEA 3^{ème} année

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Semest 5	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 501 :	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Tech de traduction (thème) et connaissances grammaticales(2) -connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction (Version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 502	5	Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1) -LV3 (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 TD 20 H 00
UE 503	5	Commerce et échanges	-Gestion financière (2) -Economie internationale (3)	TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 504	5	Outils de Professionnalisation +bonus	-Com. d'entreprises et Négo. (3) -Compétences numériques (1) -PPP (1)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 08 H 00
UE 505 UE 507	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 506 Parcours 2 (Espagnol) UE 508	-Tech de traduction (Thème) (2) -connaissances du monde (2) -Tech de traduction (version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 506 UE 508	3	Pratique de la langue (All) UE 507 (Esp) UE 509	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
Semest 6		12 semaines		
UE 601	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Tech de traduction (Thème) et connaissances grammaticales (2) -Connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction (Version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 602	5	Pratique de la langue (Anglais) Ouverture linguistique et culturelle	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1) -LV3 (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 TD 20 H 00
UE 603	7	Commerce et échanges	-Affaires internationales(1) -Droit européen(2) -Marketing(2) -commerce et enviro.Maritime (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 13 H 00
UE 604	3	Outils de Professionnalisation + bonus	-Stages (2) -Compétences numériques (1)	TD 12 H 00
UE 605 Et 607	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 606 Parcours 2 (Espagnol) UE 608	-Tech de traduction (Thème) et connaissances grammaticales (2) -connaissances du monde (2) -Tech de traduction version (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 606 ET 608	3	Pratique de la langue	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00

Option Didactique des Langues : Cf page . Ce choix est définitif pour l'année.

LES RAPPORTS DE SÉJOUR LINGUISTIQUE SONT À RENDRE AU SECRÉTARIAT AU PLUS TARD POUR LE 3 MARS 2026 en version électronique (PDF renommé à votre nom).

VOIR SECRÉTARIAT POUR LES MODALITÉS 2025-2026

LICENCE LEA 3^{ème} année

CONTROLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

	SEMESTRE 5			
U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 501	Grammaire, Thème	4 H 00		
Ang	Et version Civilisation GB	3 H 00		
UE 502	Pr Langue écrite Pr Langue orale LV3	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 503	Gestion financière Economie internationale	2 H 00 3 H 00		Questions et exercices Commentaire ou dissertation
UE 504	Communication d'entr. Compétences numériques PPP	3 H 00		Question de cours et/ou analyse synthétique Contrôle continu. Module Insertion professionnelle
UE 505 UE 507 All/esp	Grammaire thème et version Civilisation	4 H 00 3 H 00		En Espagnol : contrôle continu Commentaire ou dissertation (All) oral (Esp) Session 2 : écrit (Esp) 1 H 30
UE 506 UE 508 All/Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
	SEMESTRE 6			
UE 601	Grammaire thème et version Civilisation US	4 H 00	Prép : 20mn Pass : 15 mn	
UE 602	Pr. Langue écrite Pr. Langue orale LV3	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 603	Affaires internationales Droit Marketing Comm. Environnement maritime		1 H 30 2 H 00 2 H 00 1 H 30	Commentaire ou dissertation. 5 Cas pratiques Questions de cours et exercices
UE 604	Stage Compétences numériques			Soutenance du portefeuille de compétences Contrôle continu
UE 605 UE 607	Grammaire thème et version Civilisation	4 H 00	Prep : 20 mn Pass : 15 mn	En Espagnol : contrôle continu
UE 606 UE 608 All/Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prep : 15 mn Pass : 15 mn	

LEA 3 - U.E. 501 : TRADUCTION ET CULTURE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés à l'entreprise, à l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques ; exercices contextualisés sur des points de grammaire et de syntaxe ; CV, lettres de motivation en anglais ; introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.

Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...).
--

Bibliographie :

Le dictionnaire de votre choix. Lecture d'articles de presse de tous bords dans les deux langues et suivi des actualités britanniques, américaines et françaises conseillés.
--

CIVILISATION GB

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Quels grands événements historiques ont marqué la création et la construction de la culture irlandaise ainsi que son aspect dichotomique ? Les aspects politiques, religieux et militaires de différentes époques seront étudiés dans le but de mettre en perspective des documents du XXe et du XXIe siècle.

Bibliographie : Sera distribuée en cours.

LEA 3 – U.E. 502 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS – OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ANGLAIS
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Exercices d’expression écrite et d’enrichissement lexical, rédaction à partir de contenus liés au monde de l’entreprise, à l’économie et à l’actualité.
Bibliographie : Grammaire anglaise de l’étudiant, S. BERLAND-DELEPINE, Ophrys, 1998. Le Robert & Collins Senior M. McCarthy, F. O’Dell, English Vocabulary in Use – Advanced, New Edition 2015, Cambridge University Press. M. Hewings, Advanced Grammar in Use, 1999, Cambridge University Press.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : S. MILLER/K. HARRIS
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d’enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l’exposé. Objectif : Favoriser l’aisance linguistique à l’oral.
Bibliographie : sera communiquée en cours.

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 30 H 00 TD/Semestre
Programme : En fonction de la LV3 choisie
Bibliographie : sera communiquée en cours

GESTION FINANCIERE

Enseignant : D. SENECHAL

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Partie 1 :

Présenter le bilan fonctionnel

Déterminer le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Partie 2 :

Déterminer le seuil de rentabilité.

Analyse des charges selon le niveau d'activité.

Le compte de résultat différentiel.

Le seuil de rentabilité.

Partie 3 :

Le financement des investissements.

Financements internes.

Financements externes

Partie 4 : Gestion budgétaire.

Le processus budgétaire.

La hiérarchie des budgets

Bibliographie :

Comptabilité et gestion des activités – Foucher – C. Burday/C. Joliclercq/M. Le Hemonet.

Gestion et finance – Nathan-K.Djeffal/S. Lehmann

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Enseignant : M. PREGO

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Ch 1 : Ouverture des économies

Ch 2 : Fondements de l'échange international

Ch 3 : Financement de l'économie

Ch 4 : Marchés financiers

Ch 5 : Les institutions financières

Ch 6 : Globalisation financière

Ch 7 : Politiques économiques

Ch 8 : Politiques budgétaires

Ch 9 : Politiques monétaires

Bibliographie : sera communiquée en cours

COMMUNICATION D'ENTREPRISES ET NÉGOCIATION

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

- Les différentes formes de communication.
- Les personnalités issues de nos communications.
- La communication d'entreprise (interne et externe).

Bibliographie : sera communiqué en cours.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine (séances de 3 heures)

Objectif :

Réaliser un site web à l'aide d'un CMS (Wordpress)

Programme :

- Wordpress :Analyse critique, création de la structure et rédaction en ligne.

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- activités surveillées ou réalisées en autonomie :

*toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.

*les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Rattrapage : épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

LE STAGE COMME ÉTAPE (MODULE D'INSERTION PROFESSIONNELLE)

Enseignant : J. BOUDET

Horaire :

Objectifs et programme :

Préparer au stage (inscription du stage dans le projet professionnel, recherche de stage, départ en stage)

Analyser le retour de stage

Sensibiliser aux problématiques de l'entreprise selon son cycle de vie

- A quoi sert le stage pour le stagiaire et l'entreprise ?
- Inscription du stage dans le projet
- Recherche de stage (sources d'information pour trouver un stage)
- Candidature au stage
- Préparation du départ en stage
- Comportement pendant le stage
- Conseils sur le CV et la lettre de motivation

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : J. WILDAU/ A. LEDUC
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : Grammaire : - DEBUIRE F. : <i>Cours de grammaire allemande</i>, Editions du Temps - GREVISSE M. : <i>Le bon usage</i> – Duculot Vocabulaire/Vocabulaire spécialisé - WINTERBAUCHER-CHARPIOT : <i>Vocabulaire allemand contemporain</i>, Vuibert Technique de la traduction - DEBUIRE F. : <i>La traduction écrite et orale</i>, Editions du Temps Dictionnaires bilingues BOELCKE J., STRAUB B., THIELE P. *: <i>Dictionnaire économique, commercial & financier</i> – Presse Pocket. Hachette : <i>Dictionnaire français-allemand, allemand-français</i> Harrap's : <i>Dictionnaire français-allemand, allemand-français</i> Dictionnaires unilingues DUDEN : <i>Deutsches Universalwörterbuch</i>. Le petit Robert 1 *: <i>Dictionnaire de la langue française</i> <i>Dictionnaire des synonymes</i>. Les Usuels du Robert. <i>Dictionnaire des difficultés du français</i>. Les Usuels du français. Il est recommandé aux étudiants de se procurer les dictionnaires marqués d'une * Renseignements pratiques LENOEL C., MARLOIT M-C : <i>Les métiers des langues</i> – Coll. l'Etudiant pratique n° 39

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : J. STOUPY
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : Dictionnaires unilingues : Duden, <i>Deutsches Universalwörterbuch</i> Le petit Robert, <i>dictionnaire de la langue française</i>

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
Enseignant : P. DESPRES
Horaire : 2 H 00 TD/Semaine
Programme : Le cours de civilisation porte sur l'évolution économique de l'Allemagne de 1945 à nos jours, plus particulièrement sur la mise en place des deux économies à l'est et à l'ouest de l'Allemagne à l'issue de la seconde guerre mondiale, puis sur le retour à une politique économique unique avec la réunification. Le Traité de Postdam L'évolution des quatre zones d'occupation Le plan Marshall et la réforme monétaire L'économie sociale de marché à l'Ouest L'économie planifiée à l'Est Le miracle économique à l'Ouest
Bibliographie : Göbel, Walter : <i>Deutschland nach 1945</i> , Klett, Stuttgart, Reihe Abiturwissen Grosser, Alfred : <i>La République Fédérale d'Allemagne</i> , Paris, PUF, Que Sais-je ? Henning, Friedrich-Wilhelm : <i>Das industrialisierte Deutschland 1914-1976</i> , 1978, Schöningh Verlag, Paderborn. Menyesch, Dieter/Unterwedde, Henrik : <i>Wirtschaft und Gesellschaft in der Bundesrepublik Deutschland</i> , 1976, München.

LEA 3 – U.E. 507 : TRADUCTION ET CULTURE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques, correspondance commerciale.
Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques. Correspondance commerciale.
Bibliographie : Collection Lexipro espagnol – Bréal : <i>Les mots clés du commerce international</i> – M. Mounet, P. Valléjos <i>Les mots-clés de l'assurance</i> – M. Rabit <i>Les mots-clés de la vente</i> – M. Rabit <i>Les mots-clés de la publicité et de la communication</i> – J.P. Seguin. <i>La correspondance commerciale en espagnol – les langues pour tous</i> – Presses Pocket. GREVISSE : <i>Le bon usage – Grammaire française</i> .

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. RODRIGUEZ
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : América del Sur / países andinos (Bolivia, Ecuador, Colombia, Perú, Venezuela ; Cono Sur : Argentina, Chile, Uruguay) de la Independencia a nuestra época : sociedad, política, economía. Examen : Oral consistant en un échange avec l'enseignant sur des points au programme (5 mn) et en un exposé préparé par l'étudiant à la maison avec diaporama sur un sujet abordé en cours (10 mn) Lecture obligatoire : Fascicule de textes distribué par l'enseignant.
Bibliographie : Pierre Chaunu, <i>Histoire de l'Amérique latine</i> , PUF, Que sais-je ?, n° 361 Jacqueline Covo, <i>Introduction aux civilisations latino-américaines</i> , Armand Colin, Psychologie 128, n° 39 François Chevalier, <i>L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours</i> , PUF, Nouvelle Clio. Manuel Lucena Salmoral, John Lynch, Nelson Martinez Diaz, <i>Historia de Iberoamérica, Sociedad estatal para la ejecución del programa Quinto centenario</i> , Tomo 3n Catedra. Maurice Lemoine, <i>Les 100 portes de l'Amérique latine</i> , Les Editions de l'atelier, Points d'appui. Catherine Delamarre-Sallard, <i>Manuel de civilisation espagnole et latino-américaine</i> , Bréal. Jean-Marie Lemogodeuc (coord.), <i>L'Amérique hispanique au XXe siècle</i> , PUF, Collection 1 ^{er} cycle.

LEA 3 – U.E. 506 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ALLEMAND
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ALLEMAND
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Entraînement méthodique à la compréhension et expression écrite de documents en langue étrangère Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande afin d'améliorer leurs compétences
Bibliographie : Duden. <i>Stilwörterbuch der deutschen Sprache</i> . Band 2. Duden. <i>Sinn-und sachverwandte Wörter</i> . Band 8.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 1 H 00 TP/Semaine
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé. Objectif : Favoriser l'aisance linguistique à l'oral.
Bibliographie : Sera communiqué en cours. Il est recommandé à l'étudiant de se tenir au courant des thèmes d'actualité abordés par la presse (nombreux titres disponibles à la B.U.) et par les émissions de langue allemande.

LEA 3 – U.E. 508 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ESPAGNOL
--

Enseignant : M. CAUX

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Les étudiants/es travailleront à partir de supports tels que des articles de la presse hispanique et apprendront à rédiger en espagnol des documents utiles professionnellement (courriels, articles, notamment).

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
--

Bibliographie : sera communiquée en cours.
--

LEA 3 – U.E. 601 : TRADUCTION ET CULTURE : ANGLAIS

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
--

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés à l'entreprise, à l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques ; exercices contextualisés sur des points de grammaire et de syntaxe ; CV, lettres de motivation en anglais ; introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.

Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 H 30 TD/Semaine

Programme : Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...). Possibilité de travailler sur les CV, lettres de motivation, profils LinkedIn, etc.. en anglais. Introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.
--

Bibliographie :

Le dictionnaire de votre choix. Lecture d'articles de presse de tous bords dans les deux langues et suivi des actualités britanniques, américaines et françaises conseillés.
--

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE
Enseignant : N. DUPONT
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : The United States and the postwar years. Rarely has a society experienced such rapid or dramatic change as that which occurred in America during and after World War II. By focusing on such issues as economic growth, the development of Suburbia and consumerism, the Civil Rights Movement, popular culture, McCarthyism, the Cold War..., the course will try to underline the massive changes that took place in America during the postwar years.
Bibliographie : sera distribuée en cours

LEA 3 - U.E. 602 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ANGLAIS - OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ANGLAIS
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical, rédaction à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité.
Bibliographie : Grammaire anglaise de l'étudiant, S. BERLAND-DELEPINE, Ophrys, 1998. Le Robert & Collins Senior. M. McCarthy, F. O'Dell, English Vocabulary in Use – Advanced, New Edition 2015, Cambridge University Press. M. Hewings, Advanced Grammar in Use, 1999, Cambridge University Press.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : S. MILLER/K. HARRIS
Horaire : 1 H 00 TD/Semaine
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé.
Bibliographie : sera distribuée en cours

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 30 H 00 TD/Semestre
Programme : En fonction de la LV3 choisie
Bibliographie : sera communiquée en cours

AFFAIRES INTERNATIONALES

Enseignant : G. CUGIER

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

La logistique internationale et les règles incoterms
Le risque client et les paiements à l'international

Objectifs du cours : ce module vise à rendre les étudiants capables :

- d'identifier les spécificités de l'étude de marché étranger,
- de connaître les règles incoterms,
- de connaître les différents instruments et techniques de paiement utilisés en commerce international, d'identifier les particularités de leur mise en œuvre, les critères de choix

Programme :

Chapitre 1 – L'étude des marchés étrangers.

Chapitre 2 – Les règles Incoterms.

Chapitre 3 : Les modalités de paiement d'une transaction internationale

Méthode pédagogique : cours magistraux et cas d'entreprise.

Evaluation des étudiants : contrôle final d'une durée de 2 H 00 – Contrôle continu

Bibliographie :

J. Paveau et autres auteurs, *Exporter* 22^e édition – Editions Foucher

N. Prime et J.C. Usunien, *Marketing international* - Vuibert gestion

J. Duboin , F. Duphil, J. Paveau, M. Paveau, JM Sarhan, *Plein Pot commerce international* - Foucher

DROIT EUROPÉEN

Enseignant : J.M. LANNOY

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

- Introduction
- . La Communauté Économique du Charbon et de l'Acier et la Communauté Économique Européenne.
- . Les traités et les sources du droit de l'Union Européenne.
- . L'adhésion et le retrait de l'Union Européenne.
- Chapitre sur les institutions de l'UE.
- Chapitre sur le processus décisionnel de l'UE.
- Chapitre sur le marché unique européen.

Bibliographie : sera communiquée en cours

MARKETING
Enseignant : M. PREGO
Horaire : 1 H 00 TD
Programme : Objectifs du cours : Ce module vise à rendre les étudiants capables -de connaître les principes de segmentation de la demande, -d'identifier les principales options stratégiques de l'entreprise en matière de ciblage, -d'appréhender les composantes du mix marketing en appréciant sur la cohérence ensuite présentées en insistant plus particulièrement sur la cohérence interne et externe de celui-ci. 1^{ère} partie : Segmentation et stratégies de marché Chapitre 1 : La segmentation du marché Chapitre 2 : Le ciblage des marchés et le choix d'un positionnement 2^{ème} partie : Le mix marketing Chapitre 1 : L'offre produit Chapitre 2 : La fixation du prix Chapitre 3 : La distribution du produit Chapitre 4 : L'élaboration d'une politique de communication Méthode pédagogique : Cours magistraux et cas d'entreprise Evaluation des étudiants : Contrôle final d'une durée de 2 h 00. Bibliographie : P.Kotler, Dubois, D. Manceau : <i>Marketing management</i> – Editions Publi Union G. Lemoine - <i>Marketing</i> – Vuibert JJ. Lambin, R. Chumpitaz, c. De Moerloose : <i>Marketing stratégique et opérationnel</i> - Dunod

COMMERCE ET ENVIRONNEMENT MARITIME
Enseignant : G. CUGIER
Horaire : 1 H 00 TD
Les échanges internationaux (marchandises, services) du début du XXI^e siècle, L'importance du transport maritime. Acteurs, moyens et infrastructures du transport maritime : Ports, acteurs portuaires, compagnies maritimes, flottes. Le transit portuaire

SUIVI DE STAGE

Enseignant :

Horaire : /Semaine

Programme : L'étudiant fournira un rapport d'ensemble présentant son expérience professionnelle : stages de découverte, stage ouvrier, séjour professionnalisé à l'étranger, activités associatives, prises de responsabilité... et replacée dans une dynamique de projet cohérente. Obligation : quel que soit le parcours de l'étudiant, une attestation de stage en entreprise réalisée dans le cadre d'une convention passée avec l'ULCO est nécessaire.

Durée : 2 mois. (Portefeuille de compétences) Voir Annexe 13

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 1 H 00 (par séance de 3H 00)

Objectif :

Réaliser un site web évolué à l'aide d'un CMS (Wordpress)

Programme : Wordpress

- Création de contenu de qualité : (images, vidéos, plugins)

- Initiation au multilinguisme

- Finalisation du site web pour livraison au client.

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

-activités surveillées ou réalisées en autonomie :

*toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.

*les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Session de rattrapage

°épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : J. WILDAU/ A. LEDUC
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : Grammaire : - DEBUIRE F. : <i>Cours de grammaire allemande</i>, Editions du Temps - GREVISSE M. : <i>Le bon usage</i> – Duculot Vocabulaire/Vocabulaire spécialisé - WINTERBAUCHER-CHARPIOT : <i>Vocabulaire allemand contemporain</i>, Vuibert Technique de la traduction - DEBUIRE F. : <i>La traduction écrite et orale</i>, Editions du Temps Dictionnaires bilingues BOELCKE J., STRAUB B., THIELE P. *: <i>Dictionnaire économique, commercial & financier</i> – Presse Pocket. Hachette : <i>Dictionnaire français-allemand, allemand-français</i> Harrap's : <i>Dictionnaire français-allemand, allemand-français</i> Dictionnaires unilingues DUDEN : <i>Deutsches Universalwörterbuch</i>. <i>Le petit Robert 1</i> *: <i>Dictionnaire de la langue française</i> <i>Dictionnaire des synonymes</i>. Les Usuels du Robert. <i>Dictionnaire des difficultés du français</i>. Les Usuels du français. Il est recommandé aux étudiants de se procurer les dictionnaires marqués d'une * Renseignements pratiques LENOEL C., MARLOIT M-C : <i>Les métiers des langues</i> – Coll. l'Etudiant pratique n° 39

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant :
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : Dictionnaires unilingues : Duden, <i>Deutsches Universalwörterbuch</i> <i>Le petit Robert, dictionnaire de la langue française</i>

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
Enseignant : P. DESPRES
Horaire : 2 H 00 TD/Semaine
Programme : Le cours de civilisation porte sur l'évolution économique de l'Allemagne de 1945 à nos jours, plus particulièrement sur les aspects économiques dans le cadre politique qui a été créé après la deuxième guerre mondiale. Il comporte deux parties qui correspondent à une thématique différente mais complémentaire pour le 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre. :
<u>1^{er} semestre</u>
L'évolution des quatre zones d'occupation
Le plan Marshall et la réforme monétaire
L'économie sociale de marché à l'Ouest
L'économie planifiée à l'Est
Le " miracle économique " à l'Ouest et la période de ruptures subséquente.
L'unification allemande et ses répercussions économiques sur les nouveaux Länder.
<u>2^{ème} semestre</u>
La banque centrale européenne, la Bundesbank et le système bancaire
Les secteurs économiques, Energie, Agriculture, Industrie, Secteur tertiaire, Le commerce extérieur, Le monde du travail, Main d'œuvre, Chômage, Syndicats, Cogestion
Bibliographie :
Göbel, Walter : <i>Deutschland nach 1945</i> , Klett, Stuttgart, Reihe Abiturwissen
Grosser, Alfred : <i>La République Fédérale d'Allemagne</i> , Paris, PUF, Que Sais-je ?
Henning, Friedrich-Wilhelm : <i>Das industrialisierte Deutschland 1914-1976</i> , 1978, Schöningh Verlag, Paderborn.
Hohenemser, Peter : (1993) <i>Grundwissen Wirtschaft</i> , Wilhelm Heyne, Verlag München.
Jeske, Jürgen/Barbier, Hans D. (éd.) : (1993) <i>So nutzt man den Wirtschaftsteil einer Tageszeitung</i> . Societätsverlag.
Jungblut, Michael : (1990) <i>Wirtschaftswunder ohne Grenzen</i> , Wohlstand diesseits und jenseits der Elbe, Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart.
Lampert, Heinz : (1985) <i>die Wirtschafts-und Sozialordnung der Bundesrepublik Deutschland</i> , Günter Olzog Verlag München, Geschichte und Staat, Bd. 107/108.
Menyesch, Dieter/Unterwedde, Henrik : (1982) <i>Wirtschaft und Gesellschaft in der Bundesrepublik Deutschland</i> , Groos Verlag Heidelberg.
Sachs, Rudolf : (1989) <i>Einführung in die Wirtschaft</i> , Wirtschaftskunde und Wirtschaftsterminologie, Verlag UniDruck München, 3. Auflage.
Sontheimer, Kurt : (1976) <i>Grundzüge des politischen Systems der Bundesrepublik Deutschland</i> , München.
L'unification de l'Allemagne : <i>Les années décisives : 1989/90</i> , Allemagne d'aujourd'hui 146/98, octobre/décembre 1998.
Gerlinde Sinn Gerlinde/Sinn, Hans-Werner : <i>Kaltstart, volkswirtschaftliche Aspekte der deutschen Vereinigung</i> , dtv 1993.
Il est vivement recommandé de lire un hebdomadaire allemand (<i>Wirtschaftswoche</i> , <i>Die Zeit</i> , <i>Kapital</i> , etc) et de se constituer un fichier.

LEA 3 – U.E. 607 : TRADUCTION ET CULTURE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques,
Bibliographie : sera communiquée en cours

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques.
Bibliographie : Collection Lexipro espagnol – Bréal : <i>Les mots clés du commerce international</i> – M. Mounet, P. Vallejos <i>Les mots-clés de l'assurance</i> – M. Rabit <i>Les mots-clés de la vente</i> – M. Rabit <i>Les mots-clés de la publicité et de la communication</i> – J.P. Seguin. <i>La correspondance commerciale en espagnol</i> – les langues pour tous – Presses Pocket. GREVISSE : <i>Le bon usage</i> – Grammaire française.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. RODRIGUEZ/C. NAVARRO GONZALEZ
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Le cours de civilisation espagnole contemporaine sera axé sur la connaissance de la dimension économique, juridique et sociale de l'Espagne actuelle. A cela s'ajoutera une partie plus historique dont les jalons seront « de 1939 à nos jours », et une partie géographique, qui visera un approfondissement des connaissances déjà acquises à propos du territoire espagnol.
Bibliographie : BENNASSAR, Bartolomé, <i>Histoire des Espagnols, VIe- XXe siècle</i> , Paris, Robert Laffont, 1996. CLÉMENT, Jean-Pierre, <i>España, ahora</i> , Paris, PUF, coll. « Major », 2000. FERRERAS, Jacqueline, <i>La civilisation espagnole aujourd'hui</i> , Paris, Nathan / VUEF, coll. « 128 », 2003. HERMET, Guy, <i>L'Espagne au XXe siècle</i> , Paris, PUF, 1992. HERNÁNDEZ YÁÑEZ, Jaime, <i>L'Espagne du XXIe siècle. Société, Politique, Économie</i> , Nantes, Éditions du Temps, 2005. JULIÁ, S., <i>Un siglo de España. Política y sociedad</i> , Marcial Pons, Madrid, 2001. MAURICE J. et SERRANO, C., <i>L'Espagne au XXe siècle</i> , Hachette, Paris, 1996. VILAR, Pierre, <i>Histoire de l'Espagne</i> , Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2002.

LEA 3 – U.E. 606 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ALLEMAND
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ALLEMAND
--

Enseignant : C. SCHAUBERT

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

Entraînement méthodique à la compréhension et expression écrite de documents en langue étrangère
--

Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande afin d'améliorer leurs compétences
--

Bibliographie : Duden. <i>Stilwörterbuch der deutschen Sprache</i> . Band 2.
--

Duden. <i>Sinn-und sachverwandte Wörter</i> . Band 8.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : C. SCHAUBERT

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé.
--

Objectif : Favoriser l'aisance linguistique à l'oral
--

Programme : Sera communiqué en cours.

Il est recommandé à l'étudiant de se tenir au courant des thèmes d'actualité abordés par la presse (nombreux titres disponibles à la B.U.) et par les émissions de langue allemande.
--

LEA 3 – U.E. 608 : PRATIQUE DE LA LANGUE : ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ESPAGNOLE

Enseignant : M. CAUX

Horaire : 1 H 00 TD/Semaine

Programme :

- Etude d'articles de presse sur l'actualité du monde hispanophone (compréhension écrite, mise en relation avec les connaissances entrepreneuriales) dans le secteur économique, social et politique.

- Entraînement méthodique à la compréhension écrite de documents en langue espagnole.

- Rédaction de compte-rendu à partir d'un article de presse.
--

- Rédaction de courriers externes opérationnels d'entreprise (lettres commerciales, mailing) en respectant la méthodologie de forme et de fond (structure, mise en page, vocabulaire spécifique et formules de politesse).
--

- Les étudiants devront lire la presse régulièrement et s'informer des actualités du monde hispanophone.
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE ESPAGNOLE
Enseignant : C. NAVARRO GONZALEZ
Horaire : 1 H 30 TD/Semaine
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : Sera communiquée en cours.

RAPPORTS DE SÉJOURS LINGUISTIQUES
Enseignant : L. DEMEYER (Pays hispanophones) / T. GOLLIOT(Pays anglophones)/ Joëlle STOUPI (Pays germanophones)
Horaire : /Semaine : xxxxxxxxxxxxxxxx
Programme : Voir enseignant concerné selon les langues. NB : l'évaluation des rapports de séjours linguistiques est à la fois écrite et orale. Voir Annexe 7. LES RAPPORTS DE SÉJOURS LINGUISTIQUES SONT À REMETTRE AU SECRÉTARIAT AU PLUS TARD POUR LE 3 MARS 2026 en version électronique (PDF renommés à votre nom).

ANNEXES

ANNEXE 1

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

Pré-rentree : lundi 1 septembre

Semaine 01 : 01 au 05 septembre 2025 : Rentrée LEA 1, 2, 3.

Semaine 02 : 08 au 12 septembre 2025

Semaine 03 : 15 au 19 septembre 2025

Semaine 04 : 22 au 26 septembre 2025

Semaine 05 : 29 septembre au 03 octobre 2025

Semaine 06 : 06 au 10 octobre 2025

Semaine 07 : 13 au 17 octobre 2025

Semaine 08 : 20 au 24 octobre 2024

Interruption pédagogique du 27 oct après les cours au 3 novembre 2025 matin (Toussaint)

Semaine 09 : 03 au 07 novembre 2025

Semaine 10 : 10 au 14 novembre 2025 (11 novembre férié)

Semaine 11 : 17 au 21 novembre 2025

Semaine 12 : 24 au 28 novembre 2025

Semaine 00 : 01 au 03 décembre 2025

Semaine 00 : 08 au 19 décembre 2025.....Examens LEA 1,2,3 (semestres 1,3,5)

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 après les cours au lundi 5 janvier 2026 au matin

Jurys : (sous réserves de modifications)

Mardi 13 janvier 2026.

Semaine 01 : 05 au 09 janvier 2026..... Début des cours L1 (sem 2), L2 (sem 4), L3 (sem 6).

Semaine 02 : 12 au 16 janvier 2026

Semaine 03 : 19 au 23 janvier 2026

Semaine 04 : 26 au 30 janvier 2026

Semaine 05 : 02 au 06 février 2026

Semaine 06 : 09 au 13 février 2026

Semaine 07 : 16 au 20 février 2026

Vacances d'hiver : du samedi 21 février au lundi 2 mars 2026 au matin

Semaine 08 : 02 au 06 mars 2026

Semaine 09 : 09 au 13 mars 2026

Semaine 10 : 16 au 20 mars 2026

Semaine 11 : 23 au 27 mars 2026..... Fin des cours LEA 1, 2, 3.

Semaine 12 : 30 mars au 10 avril 2026.....Examens LEA 1, LEA 2, LEA 3.

Vacances de Pâques : du samedi 11 au 26 avril

Rendu du Portefeuille de compétences courant juin 2026 sous réserves de modifications.

Jurys : Session 1(sous réserves de modifications) :

LEA 1, LEA 2 : 12 mai 2026

LEA 3 : mardi 23 juin 2026

Rendu du portefeuille 16 juin

Du 21 au 23 mai : tutorat et/ou présence des enseignants pour recevoir les étudiants.
Soutien/semaine de DPP (Dispositions Pédagogiques Particulières)

Semaine 00 : 26 mai au 12 juin 2026.....Examens L 1, L2 session 2

Semaine 00 : 25 au 30 juin 2026.....Examens L 3 session 2

Jurys session 2 : (sous réserves de modifications)

LEA 1, LEA 2 : 19 juin 2026

LEA 3 : Mardi 9 juillet 2026

ANNEXE 2

PRÉSENTATION DU MODULE DE MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (LEA 1) - (BULCO)

SEMESTRE 1

La méthodologie documentaire, c'est l'art de savoir chercher... et trouver des documents correspondant à ses thèmes de recherche. Elle réunit un ensemble de compétences (trouver la BU, trouver des documents, les évaluer, citer vos sources, rédiger une bibliographie...) pour mener des recherches qui seront de plus en plus complexes au fil de vos études.

La Bibliothèque universitaire de l'ULCO, la BULCO, est à la fois le lieu (physique et virtuel) pour vos recherches, mais aussi un partenaire qui vous accompagnera et vous aidera à acquérir ces compétences documentaires indispensables pour la réussite de vos études.

A cette fin, un dispositif de formation à **distance** a été conçu pour valider progressivement ces compétences documentaires, de la L1 à la L3 : le programme **CAP SUR LA METHODOC** est composé de 4 blocs de compétences qui vous serviront pendant toutes vos études : **EMBARQUER** (se repérer dans son environnement documentaire), **CABOTER** (savoir trouver un document), **VOGUER** (savoir trouver des documents pertinents sur un sujet de recherche) et **NAVIGUER** (savoir citer ses sources et rédiger une bibliographie).

EN L1 : Validation des modules EMBARQUER ET CABOTER

Compétences à acquérir :

Embarquer : s'orienter dans la BULCO

-Connaître la BU, ses services, des ressources et ses espaces, son portail.

Caboter : accéder aux documents

-Typologie documentaire : revues/livres/internet

-La recherche simple sur le catalogue Calypso : retrouver un document à partir d'une référence bibliographique, se repérer dans la classification Dewey, accéder aux documents en ligne sur les bases de données.

-Gérer son compte lecteur, réserver un document.

Cours accessibles sur la plateforme CAP SUR LA METHODOC et dans l'espace « Méthodologie documentaire » de Sakai.

Estimation du temps de travail nécessaire (lecture des fiches, visionnage des vidéos, quiz d'auto-évaluation) : **12 heures**.

EVALUATION : questionnaire sur la plateforme SAKAI : possibilité de le faire deux fois (la meilleure note sera prise en compte).

Le contrôle des connaissances et compétences s'opérera selon les modalités d'épreuve fixées par la BULCO ; l'étudiant devra s'assurer d'avoir participé à l'évaluation « BULCO – recherche documentaire » à temps (en session 1 comme en session 2), et donc en phase avec le calendrier des examens de sa formation, pour que son résultat puisse être pris en compte par le secrétariat et les délibérations de jury qui le concernent.

Appui : des tuteurs pédagogiques à la BU de Boulogne pendant leurs permanences et/ou sur rendez-vous (ARBRE)

Crédits : 1 ECTS

Pour les étudiants qui n'ont pu acquérir les compétences informationnelles, un questionnaire de rattrapage pourra être proposé (= épreuve de session 2).

Responsable de la formation : Anne de MAUPEOU anne.de-maupeou@univ-littoral.fr

ANNEXE 3

LA BIBLIOTHÈQUE (OU COMMENT SE DONNER DES ATOUTS POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES)

Des livres : la BULCO met à votre disposition des milliers de livres, dont beaucoup concernent directement votre licence. Vous pouvez y lire les auteurs étudiés, mais aussi consulter et emprunter des manuels qui synthétisent les connaissances présentées lors des cours. Voici quelques exemples :

Larrea Paul, *Grammaire explicative de l'anglais*. 4^e édi. Paris : Pearson, 2012, 462 p. – Cote de classement : 428.2 LAR G

Denis Henri, *Histoire de la pensée économique*. 2^e ed. Paris : PUF, 2008, 725 p. (Quadrige manuels)-cote de classement : 330.15 DEN h

60 étapes-clés de la civilisation anglo-saxonne. Paris : Ellipses, 2008, 250 p. (Optimum) –cote de classement : 941 SOI

Martin Jean-Pierre, Royot Daniel, *Histoire et civilisation des Etats-Unis*. 6^e ed. Paris : Colin, 2005, 319 p. (Fac histoire) –cote de classement : 973 MAR h

Des DVD : La Bulco propose un fonds particulièrement bien développé de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.

Des abonnements internet (consultables depuis chez vous) : la Bulco vous permet d'accéder à une encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours : l'encyclopédie Universalis. La presse internationale et l'économie, surtout anglo-saxonnes, sont disponibles principalement sur Factiva, avec possibilité de chercher dans les archives. Kompass est un annuaire international d'entreprises bien utile pour la recherche de stage ou d'emploi... Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. A l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)... Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.

Téléphone : 03 21 99 41 30 – bulco@univ-littoral.fr

ANNEXE 4

LEA - LICENCE 3 option Didactique des Langues

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Semest 5	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 501 :	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Tech de traduction (thème) et connaissances grammaticales(2) -connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction (Version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 502	3	Pratique de la langue (Anglais)	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 503	5	Commerce et échanges	-Gestion financière (2) -Economie internationale (3) -Didactique (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 504	2	Ouverture linguistique et culturelle	-Langue de découverte LV3(1) -option sens., LV4.... (1)	TD 20 H 00
UE 505	5	Outils de Professionnalisation	-Com. d'entreprises et Négo. (3) -Compétences numériques (1) -PPP (1)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 08 H 00
UE 506 UE 508	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 506 Parcours 2 (Espagnol) UE 508	-Tech de traduction (Thème) (2) -connaissances du monde (2) -Tech de traduction (version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00 (all) TD 12 H 00 (esp)
UE 507 UE 509	3	Pratique de la langue (All) UE 507 (Esp) UE 509	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
Semest 6		12 semaines		
UE 601	6	Traduction et Culture (Anglais)	-Tech de traduction (Thème) et connaissances grammaticales (2) -Connaissances du monde anglophone (2) - Tech de traduction (Version) (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00
UE 602	3	Pratique de la langue (Anglais)	-Tech de communication écrite (2) -Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 603	7	Commerce et échanges	-Affaires internationales(1) -Droit européen(2) -Marketing(2) -commerce et enviro.Maritime (2) -Didactique (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 13 H 00
UE 604	2	Ouverture linguistique et culturelle	-Langue de découverte LV3(1) -option sens, LV4 (1)	TD 20 H 00
UE 605	3	Outils de Professionnalisation	-Stages (2) -Compétences numériques (1)	TD 12 H 00
UE 606 Et 608	6	Traduction et culture Parcours 1 (Allemand) UE 606 Parcours 2 (Espagnol) UE 608	-Tech de traduction (Thème) et connaissances grammaticales (2) -connaissances du monde (2) -Tech de traduction version (2)	TD 18 H 00 CM 13 H 00/TD 12H00 TD 18 H 00 (all) TD 12 H 00 (esp)
UE 607 ET 609	3	Pratique de la langue	- Tech de communication écrite (2) - Tech de communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00

Option Didactique des Langues :

Les étudiants qui souhaitent faire le parcours « Didactique des langues » remplacent « Gestion financière » par la didactique dans l'UE 503, et choisissent 2 matières sur 3 (entre Droit, Marketing, commerce et environnement maritime) dans l'UE 603.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : MODALITÉS D'EXAMEN : LICENCE 3
Option Didactique des Langues

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

	SEMESTRE 5			
U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 501	Grammaire, Thème	4 H 00		
Ang	Et version Civilisation GB	3 H 00		
UE 502	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 503	Gestion financière Economie internationale Didactique	3 H 00 3 H 00		Questions et exercices Commentaire ou dissertation
UE 504	-LV3 -Option (sensib, LV4)			
UE 505	Communication d'entr. Informatique PPP	3 H 00		Question de cours et/ou analyse synthétique Réalisation d'un document sur machine Module Insertion professionnelle
UE 506 UE 508 All/esp	Grammaire thème et version Civilisation	4 H 00 3 H 00		Commentaire ou dissertation (All) oral (Esp) Session 2 : écrit (Esp) 1 H 30
UE 507 UE 509 All/Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
	SEMESTRE 6			
UE 601	Grammaire thème et version Civilisation US	4 H 00	Prép : 20mn Pass : 15 mn	
UE 602	Pr. Langue écrite Pr. Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 603	Affaires internationales Droit Marketing Comm. Environnement Maritime Didactique	3 H 00 2 H 00 2 H 00 1 H 30		Commentaire ou dissertation. Cas pratique Questions de cours et exercices
UE 604	LV3 Option : sens, LV4			
UE 605	Stage Informatique			Soutenance du portefeuille de compétences Réalisation d'un document sur machine
UE 606 UE 608	Grammaire thème et version Civilisation	4 H 00	Prep : 20 mn Pass : 15 mn	
UE 607 UE 609 All/Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prep : 15 mn Pass : 15 mn	

OPTION DIDACTIQUE DES LANGUES

LEA 3 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 503 (5^{ème} S)

DIDACTIQUE DES LANGUES - ASPECTS INSTITUTIONNELS

Enseignant :

Horaire 24 H 00 TD

Réflexion sur le métier d'enseignant de langues en général et de FLE en particulier (y compris le référentiel des compétences des enseignants).

LEA 3 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 603 (6^{ème} S)

DIDACTIQUE DES LANGUES ET DES CULTURES

Enseignant : V. STREET

Horaire : 24 H 00 TD

Programme : Etude de l'évolution de la didactique des langues et des cultures. On s'intéressera aux définitions de compétence de communication, à la contribution de la pédagogie par objectifs, à la fonction du Conseil de l'Europe et aux demandes sociales dans cette évolution.

**CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
CLES B1 ET CLES B2**

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits à une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,

Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),

Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en ANGLAIS, ALLEMAND ou ESPAGNOL. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et Doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue. (Par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus)

* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).

* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignants : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclut un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

A partir de l'année 2012/2013, les candidats au CLES obtiendront un bonus en cas de validation d'au moins deux compétences. Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

	Obtention certification B1	Obtention certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES B1 : L'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage...). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre, ou un courriel... et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure au total 2 heures ;

CLES B2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures ;

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Date des épreuves au CLES 2025-2026 :

CLES B1 :

- CLES B1 espagnol et allemand : jeudi 5 mars 2026
- CLES B1 anglais : jeudi 15 janvier (Après-midi) et vendredi 6 mars 2026

CLES B2 :

- CLES B2 espagnol et allemand : mardi 20 janvier 2026
- CLES B2 anglais : vendredi 14 novembre 2025

CLES C1 :

- CLES C1 ANGLAIS : jeudi 4 juin 2026.

*** CGU BOULOGNE :**

Responsable : Emily COOPER

Secrétariat : cles.boulogne@univ-littoral.fr

Responsable : Catherine HAMAN

Référents Inspe :

- Dunkerque et Calais :

Jocya Milliot (jocya.milliot@inspe-lille-hdf.fr)

Sandrine Brabant (sandrine.brabant@inspe-lille-hdf.fr)

- Boulogne-sur-mer :

Océane Théry (oceane.thery@inspe-lille-hdf.fr)

Intitulé	Nombre d'heures	
Module Préprofessionnalisation	20 heures	« module enseignement »
	18 heures	« module stage »
	6 heures	préparation stage
	6 heures	bilan stage

OBJECTIFS POURSUIVIS :

Le module Préprofessionnalisation s'adresse aux étudiants de licence (L2 ou L3). Il est constitué autour de 2 axes complémentaires :

- **un module Enseignement** de 20 heures qui sensibilise les étudiants aux métiers de l'enseignement et de l'éducation
- **un module stage d'observation** de 18 heures qui permet aux étudiants d'être en observation dans des écoles, des collèges-lycées ou dans des établissements spécialisés du premier ou second degré.

Ce module, selon les maquettes, peut être une unité obligatoire, une option ou un bonus

CONTENUS DETAILLÉS :

Module Enseignement :

Cours 1 : Histoire de l'éducation, Catherine Suchanecki

Cours 2 : Hétérogénéité, Catherine Suchanecki

Cours 3 : Education et pratiques culturelles, Philippe Dumont

Cours 4 : Laïcité, Audrey Lière

Cours 5 : Education à la citoyenneté, Audrey Lière

Préparation du stage, bilan du stage et méthodologie du dossier :

Une préparation à l'observation d'une classe ainsi qu'un bilan sont proposés selon différents axes :

- Prendre conscience des différents éléments à gérer par un enseignant avant, pendant et après le temps de classe.
- Classer ces différents éléments en 4 rubriques principales
- Extraire pour chaque rubrique des indicateurs pouvant être observés dans les classes pendant le stage.
- Commencer à repérer les effets des interventions de l'enseignant sur les élèves.

Une aide Méthodologie de la construction du dossier est également proposée :

- Explicitation des attendus du dossier (éléments du barème)
- Aide à la définition d'une problématique
- Aide à l'écriture du dossier

MODULE STAGE :

Chaque étudiant bénéficie d'un stage d'observation de 18 heures dans une école, un collège, un lycée ou dans un établissement spécialisé en lien avec leur projet professionnel. Si les étudiants le souhaitent, ils peuvent également effectuer leur stage dans le premier et le second degré.

MODALITES D'ÉVALUATION DES MODULES :

LE MODULE ENSEIGNEMENT

Session 1 et session 2 :

Le « module enseignement » est évalué par un examen portant sur les contenus dispensés. L'examen permettra d'évaluer le niveau de connaissances / compétences acquis par les étudiants. Une attention particulière est accordée à la maîtrise de la langue.

LE MODULE STAGE

Session 1

Le module stage sera évalué par un rapport de stage selon la méthodologie dispensée.

Session 2

Une amélioration du rapport en tenant compte des conseils du correcteur.

Intitulé	Nombre d'heures
Bonus Français	15 heures

OBJECTIFS POURSUIVIS :

Le cours permet de réfléchir à la manière dont la grammaire peut être enseignée tout en réactualisant les connaissances des étudiants dans ce domaine. Il est fondé sur la grammaire scolaire et propose des enseignements en français en lien avec les épreuves des concours PE/PLC.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Un examen de 1 heure permet d'évaluer le niveau de connaissances des étudiants. Seuls les points au-dessus de 10 sont retenus s'il s'agit d'un bonus.

LES SÉJOURS LINGUISTIQUES EN LEA

En Licence LEA, les étudiants effectuent deux séjours à l'étranger dans les pays dont la langue est étudiée au cours de leur cursus (anglais / allemand ou anglais / espagnol). Ces séjours peuvent servir de critères d'appréciation lors d'un entretien d'embauche. **NB** : Le séjour ne doit pas être effectué sur une période où il y a cours.

DURÉE DU SÉJOUR : chaque séjour dure trois semaines minimum et sera réalisé pendant les deux premières années du cursus (dans le cas d'une mobilité de type « Erasmus + » comptant pour un séjour linguistique, il est recommandé que ce séjour d'une durée d'un semestre ou d'une année universitaire soit effectué en Licence 3. L'autre séjour aura été effectué en L1 ou en L2).

FORME DU SÉJOUR : diverses formules sont possibles : emplois d'été, stages en entreprise, mobilité « Erasmus + » ou autres contrats d'échanges, séjours en famille, cours de langues organisés dans des universités étrangères ou des organismes reconnus.

VALIDATION DU SÉJOUR - FORME DU RAPPORT (DIAPORAMA) : avant son départ, l'étudiant(e) devra demander à l'enseignant(e) responsable des séjours de valider son projet (dossier à retirer au secrétariat). Afin d'assurer des progrès linguistiques, l'étudiant/e devra partir seul/e. Dès son retour, l'étudiant(e) devra préparer un rapport sous forme de **diaporama** dans la langue du pays où elle/il a séjourné. Une table des matières, une bibliographie reprenant les documents utilisés pour le rapport, éventuellement un glossaire et des annexes, y seront incorporés. Le diaporama étant présenté à l'oral, il ne s'agit pas de tout rédiger afin de garder une spontanéité lors de l'oral. Doivent figurer dans le diaporama :

- *obligatoirement* : billets de bateau, train, avion, etc. comportant les dates du voyage, attestation de l'employeur, de la famille d'accueil, de l'organisme de séjour, etc.
 - *de manière facultative* : éventuellement quelques photos (en lien direct avec le texte), prospectus, documents touristiques divers (billets d'entrée dans les musées, cinéma, concert, etc.).
- L'étudiant(e) rendra également les fiches de fin de séjour pour validation. L'évaluation du diaporama se fera à l'oral.

CONTENU DU DIAPORAMA ET DE LA PRÉSENTATION ORALE

Dans la première partie de sa présentation, l'étudiant(e)

- fera un bref rappel de la démarche adoptée pour trouver le séjour,
- en exposera les modalités,
- évoquera les difficultés éventuelles qu'il/elle a rencontrées, la manière dont il/elle les a résolues (ou non),
- décrira ce qu'elle/il a fait,
- portera une appréciation générale sur ce qu'il/elle a retiré de son expérience sur le plan linguistique et personnel,
- insistera sur les découvertes faites sur place (traditions, vie quotidienne, etc.) et sur les visites et rencontres faites au cours du séjour.

Dans une seconde partie, l'étudiant(e) abordera un sujet politique, juridique, socio-économique ou d'actualité en lien avec le pays où le séjour est effectué. Par exemple, il/elle pourra analyser une crise politique qui s'est produite au cours du séjour, aborder un fait de société en lien avec le séjour en question, étudier le fonctionnement d'une ou de plusieurs entreprises de la ville où a été effectué le séjour, etc.). Ce sujet devra être impérativement validé avant toute rédaction par l'enseignant(e) responsable et sera en relation avec le séjour en question. Il est possible, par exemple, de contacter une entreprise pour s'entretenir avec le gérant de celle-ci afin d'étayer l'analyse de la seconde partie.

ATTENTION : l'utilisation de toute citation (d'Internet, de la presse, d'ouvrages, etc.) doit clairement indiquer les sources consultées (nature du document, auteur, titre, date, page) afin de bannir tout plagiat qui est passible de sanctions.

RESPONSABLES DES SÉJOURS LINGUISTIQUES : allemand : Joëlle STOUPY, espagnol : Lise DEMEYER, anglais : Tifaine GOLLIOT.

ANNEXE 8

UNIVERSITÉS PARTENAIRES (ERASMUS) ET MARCHE À SUIVRE POUR TOUTE DEMANDE DE MOBILITÉ

Les différents renseignements se trouvent sur le site de l'Université du Littoral, onglet « International », rubrique « Etudier à l'étranger ».

Contact : Erasmus.Boulogne@univ-littoral.fr

Marche à suivre pour toute demande de mobilité « Erasmus + » et autres contrats d'échanges

ÉTAPE 1 (a) – Je complète mon contrat d'étude. Pour ce faire, je contacte le / la référent/e de la destination choisie :

Pays anglophones et Québec (Licences LEA et LLCER anglais, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues – anglais, Master LLCER Langues et technologies) : Tifaine Golliot

Espagne (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Licence LLCER espagnol, Master LLCER Lettres et langues – espagnol, Master LLCER Langues et technologies) : Lise Demeyer

Amérique latine (Licences LEA et LLCER espagnol, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues – espagnol, Master LLCER Langues et technologies) : Benoît Santini

Pays germanophones (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues – allemand, Master LLCER Langues et technologies) : Jorg Wildau

ÉTAPE 1 (b) – Je sollicite les enseignants/es pour mettre le cas échéant une appréciation et signer le document.

Je fais cette démarche **au moins une semaine avant la date butoir** de remise des dossiers pour qu'ils aient le temps nécessaire de répondre à ma demande. Dans le cas contraire, les dossiers ne pourront être traités.

ÉTAPE 2 – Mon contrat d'étude complété sera signé via MOveOn par le référent RI du département Langues et Langues Appliquées, site de Boulogne-sur-Mer (Benoît Santini).

Les étapes préalables ayant été accomplies suffisamment à l'avance, le référent RI aura ainsi le temps de valider les dossiers sans pression.

ANNEXE 9

TUTORAT (L1)

TUTORAT D'ACCUEIL ET TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

Le tutorat en LEA est l'accompagnement des étudiants de L1 par des étudiants de L3 ou de Master qui ont eux-mêmes suivi un cursus LEA ou bien une formation proche des disciplines étudiées en LEA. Les tuteurs sont sélectionnés sur dossier, les critères étant la réussite universitaire et la motivation. Ils sont rémunérés au titre des emplois étudiants ULCO. Les séances de tutorat à destination de tous les étudiants, constituent un complément aux enseignements.

Le tutorat d'accueil a lieu à la rentrée pendant la semaine d'intégration. Les tuteurs d'accueil ont pour mission de faciliter l'intégration matérielle des étudiants arrivant en L1 (visite du site de l'ULCO Boulogne, informations sur les démarches à effectuer, sur la vie culturelle et associative, sur l'organisation des études et du contrôle des connaissances, etc.).

Le tutorat d'accompagnement débute vers la semaine 3 du semestre 1. Il s'agit d'un accompagnement pédagogique hebdomadaire, les étudiants choisissant eux-mêmes la matière à réviser et du type de tâche à réaliser (exercices de préparation ou de révision, approfondissement d'un point de cours, reprise des exercices non compris), suivant leurs besoins : lors de la séance de tutorat, le tuteur les guide et les aide dans une tâche proposée par eux-mêmes.

Le tutorat encourage donc la communication entre étudiants et l'entre-aide, mais également l'initiative et l'autonomie: c'est un des outils principaux du « Plan réussite Licence » de l'ULCO.

L'assiduité au tutorat peut être prise en compte lors des délibérations des jurys pour la validation des semestres.

NOTES SUR LES STAGES

1/ Rappel du calendrier universitaire et de la date de fin de l'année universitaire

En application du décret n°2015-1865 du 30 décembre 2015 et par délibération de la CFVU, il a été décidé que les périodes de stages, soutenances de stage, deuxième session et délibérations devaient avoir lieu, au plus tard :

- Le vendredi 25 septembre 2026 pour l'année universitaire 2025/2026
- Le vendredi 26 septembre 2025 pour l'année universitaire 2024/2025.

Conséquence sur la période de stage : les stages ne pourront pas aller au-delà de la date de jury d'année et, dans tous les cas, pas au-delà de la fin d'année universitaire.

2/ Cadre et modalités du stage

Les stages sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiant se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil (Art L124-1 du code de l'éducation). Tout stage doit donner lieu à l'élaboration d'une convention de stage. Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume horaire est de 200 heures au minimum par année d'enseignement (dont 50 heures minimum en présentiel) et ayant un stage prévu dans le cadre de leur formation, peuvent se voir délivrer une convention de stage.

- Finalités du stage : en LEA, les étudiants sont amenés à effectuer un stage alliant observation et application ...)

- Période et durée du stage : La durée du stage, que l'étudiant effectue en Licence 3 est de deux mois. Il peut être effectué entre le 1^{er} octobre 2025 et le 25 août 2026, mais il est fortement recommandé aux étudiants de l'effectuer pendant la période banalisée (mi-avril – fin-mai).

- Pour les stages effectués en France métropolitaine et d'une durée supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire (gratification minimale de 4.35€/heure depuis le 01/01/2024).

- Restitution : un rapport de stage (inclus dans le « portefeuille de compétences ») sera rédigé

- Evaluation du stage : le stage sera évalué et sera crédité de 2 ECTS

- Les absences des étudiants (congés, ...) pendant le stage doivent être validées par la structure d'accueil et communiquées à la formation et au Bureau Insertion Professionnelle et des Stages. Il en est de même pour les arrêts de stage.

3/ Stage obligatoire ou optionnel

Tout stage effectué par un étudiant doit être intégré dans le cursus de la formation. Doivent ainsi être intégrés dans le cursus de la formation :

- Les stages obligatoires et validants pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des ECTS.

- Les stages optionnels donnent lieu le plus souvent à des points bonus.

Les étudiants en situation de redoublement et ayant validé leur stage ont la possibilité de réaliser un stage optionnel d'une durée de deux mois maximum. Ce stage donnera lieu à évaluation sous forme de points bonus. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage optionnel de huit semaines maximum en dehors des heures d'enseignement. La loi admet la possibilité d'effectuer un stage obligatoire donnant lieu à des crédits ECTS et des stages optionnels ne délivrant pas de crédits. Le guide des stages du ministère rappelle que : « Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique. Il doit être inscrit dans la maquette de formation. (...) »

Le stage, attributif d'ECTS, qu'il contribue à l'obtention du diplôme ou de la certification ou qu'il soit optionnel, est indiqué et précisé dans la maquette de formation. Le stage optionnel, non attributif d'ECTS, est, lui aussi, indiqué dans la maquette de formation comme possible à effectuer si je le souhaite. Je dois obtenir l'autorisation de mon équipe pédagogique qui s'assurera de la plus-value de ce stage au regard de ma formation. Il ne participera pas à la validation de mon cursus mais sera valorisé dans le supplément au diplôme »

4/ Convention de stage

Tout stage doit faire l'objet d'une convention de stage signée par :

- l'étudiant (ou son représentant)
- l'enseignant référent et/ou le responsable de la formation
- le tuteur dans l'organisme d'accueil
- le responsable de l'organisme d'accueil
- le Président de l'université L'ULCO utilise une application de gestion informatisée des conventions de stage (Pstage).

Les étudiants ayant trouvé un stage doivent :

- compléter avec la structure d'accueil le formulaire de pré-saisie
- saisir leur convention de stage sur Pstage. Leur enseignant référent doit ensuite valider le sujet du stage et vérifier les dates et modalités du stage. La convention peut ensuite être imprimée et mise en signature. Aucun stage ne doit débuter sans convention de stage validée dans Pstage et signée.

L'enseignant référent s'assure du bon déroulement du stage. Il est en contact avec le tuteur de l'organisme d'accueil et l'étudiant. Un enseignant référent ne peut pas encadrer simultanément plus de 24 stagiaires.

5/ Possibilité de valider des compétences liées à une autre expérience professionnelle que le stage **La CFVU du 19/09/2017 a voté la possibilité que le stage soit remplacé par une autre activité, sous réserve de validation du responsable de formation. Cette autre activité peut être :**

- Un service civique

Une note du ministère en date du 5 mai 2018 est venue préciser que l'accomplissement de la mission de service civique était un préalable nécessaire à l'obtention de la dispense de stage. Par conséquent, le service civique doit avoir été réalisé en amont ou être en cours de réalisation. A défaut, l'équipe pédagogique ne pourra pas en tenir compte pour dispenser totalement ou partiellement le stage de l'étudiant. Le service civique n'a pas vocation à se substituer au stage. La circulaire du 5 octobre 2017 prise en application de l'article L611-9 du code de l'éducation précise, quant à elle, que la validation de l'activité n'est pas nécessairement liée à l'année universitaire en cours. On peut donc considérer que l'équipe pédagogique en charge de la validation pourra, si le service civique réalisé l'année n-x correspond toujours aux attendus et compétences à acquérir pour la validation de la formation ou l'obtention du diplôme, se prononcer sur celui-ci.

- Un Volontariat International en Entreprise (VIE) et en Administration (VIA)

- Un Diplôme d'Etudiant Entrepreneur

- Un contrat de travail (CDD, CDI...).

Dans le cas d'un étudiant souhaitant effectuer un CDD à la place d'un stage, il conviendra d'établir un contrat pédagogique fixant notamment les modalités d'évaluation des compétences acquises correspondant à celles attendues dans la maquette de formation par un stage. Ces activités ne donnent pas lieu à l'établissement d'une convention de stage ni à des heures de suivi.

Les étudiants ayant, avant la période de stage prévue dans la formation, réalisé une expérience professionnelle (service civique, contrat de travail, VIE, diplôme d'étudiant entrepreneur) peuvent demander à l'équipe pédagogique la validation partielle ou totale de leur stage. L'équipe pédagogique peut décider de valider tout ou partie du stage si elle estime que l'expérience professionnelle correspond aux attendus du stage et qu'elle a permis d'acquérir les compétences demandées.

6/ Stages à l'étranger

Les conventions de stage à l'étranger demandent une attention particulière. Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger (dans le cas de LEA, cette possibilité permet à l'étudiant de coupler un séjour linguistique et un stage, effectués conjointement). Ils doivent, avant de déclencher toute démarche, vérifier que le lieu de stage n'est pas dans une zone dite « à risque ». Le site de référence est le site Conseils aux voyageurs (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>). L'université ne valide pas les stages dans les zones rouges (formellement déconseillées) et oranges (déconseillées sauf raison impérative) y compris pour les ressortissants de ces pays (Cf. courrier du Président du 12/12/2016). Pour les stages proches d'une zone à risque, l'étudiant doit s'engager par écrit à ce que son lieu de stage et son lieu de domicile soient bien en zone jaune ou verte et qu'il n'effectuera aucun déplacement en dehors de ces zones.

CONVENTIONS DE STAGE : VENIR RETIRER LES DOCUMENTS AU SECRETARIAT EN DÉBUT D'ANNÉE.

Annexe 11

Synthèse des modifications des MCCC adoptées par la CFVU du 13 avril 2021

Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences – Licence générale

Les MCCC adoptées par la CFVU ULCO du 13 avril 2021 sont consultables sur le portail de l'université : <https://documents.univ-littoral.fr/>, rubriques [Documents](#) / [Ressources](#) / [DEVE](#) / [Modalités de Contrôle des Connaissances](#) / *Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences - Rentrée 2021.*

Pour la Licence LEA, les modalités particulières suivantes s'appliquent de la L1 à la L3 :

- **Progression** : L'étudiant est autorisé à progresser dans l'année supérieure si la moyenne du semestre non acquis est supérieure ou égale à 8/20.

« Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1. »

- **Compensation et obtention du diplôme** : « Le diplôme s'obtient par application des modalités de compensation choisies par la formation » : il y a compensation entre tous les éléments d'un même semestre (EC et UE) et aussi compensation entre les 2 semestres d'une même année.

- **Bonus** : Le bonus est appliqué à une UE transversale / pré-pro (UEs des BCC « savoirs additionnels ») sur chacun des semestres.

L1 : UE 105 au S1, UE 205 au S2

L2 : UE 304 au S3, UE 404 au S4

L3 : UE 504 au S5, UE 604 au S6.

- **Absence justifiée ou injustifiée et Contrôle Continu** :

* Absence Justifiée à une épreuve de Contrôle Continu : l'étudiant doit se renseigner auprès du secrétariat pour connaître les principes applicables.

* Absence Injustifiée à une épreuve de Contrôle Continu : l'absence vaut la note 0/20 pour l'épreuve prévue et concernée.

(Modalités actées en Conseil de Département Langues et Langues Appliquées en date du 13 juillet 2021)

Annexe 12

« Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes ».

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>



Présentation du dossier « portefeuille de compétences », Licence 3 LEA, Année universitaire 2025-2026

Consignes générales :

Le dossier de portefeuille de compétences est une synthèse de votre cursus universitaire et professionnel d'acquisition de compétences, c'est-à-dire l'ensemble de vos savoirs, savoir-faire, savoir-être mais aussi votre souhait d'évolution. À ce titre, il fait état de l'expérience acquise lors du stage professionnel obligatoire en Licence LEA. Il tient lieu de rapport de stage professionnel en élargissant les perspectives. En effet, ce dossier présente un double objectif : dresser votre profil et présenter votre « projet professionnel et universitaire ». Le dossier (en pdf renommé à votre nom) est à rendre le (vers fin mai, début juin selon les dates de stage) **par courriel au secrétariat pédagogique** de LEA. Il donne lieu à une évaluation écrite et des normes précises sont à respecter.

Consignes de forme :

Le dossier remis devra respecter les normes de présentation suivantes :

- une typographie en taille 12, Times New Roman, interligne 1.5 et justifié ;
- la mise en forme du dossier doit être homogène ;
- une extension de 15 pages minimum, annexes incluses (convention de stage, contrat de travail, convention Erasmus, etc.) à placer à la fin du dossier.

Vous devrez porter votre attention à l'orthographe et à l'expression, à l'aspect visuel y compris dans l'insertion de documents en couleur (logo de l'entreprise, photographies de séjours linguistiques) et à la mise en page. Le rapport doit être « vivant », constituer votre « carte de visite ».

Consignes de fond :

Le dossier doit faire apparaître, dans l'ordre, le contenu suivant :

- **une page de garde** comportant un titre, vos nom et prénom, la formation, l'année universitaire, le logo de l'Ulco ;
- **un sommaire paginé** ;

I – Première partie : le projet professionnel et universitaire.

Cette partie sera composée de :

- rapport de stage et portefeuille de compétences (en faisant référence à votre CV actualisé placé en annexe 1) ;

- une fiche d'identité de l'entreprise (raison sociale, coordonnées, activité, organigramme, etc.)
- la description de votre projet universitaire souhaité (master spécialisé, licence professionnelle, etc.) : cette description exige la rédaction de votre motivation, de votre choix de spécialisation
- la description de votre projet professionnel en précisant l'intitulé du poste, du secteur d'activité, voire des organisations (entreprises, collectivités publiques, associations) potentielles pour votre embauche. Cette partie doit s'appuyer sur la fiche ROME du poste visé trouvable sur le site Internet France travail (annexe 2) et sur des offres d'emploi liées au poste.

II – Deuxième partie : l'acquisition de compétences.

Cette partie permet de tracer votre profil de compétences. Pour cela vous devez établir :

- un bilan des savoirs théoriques acquis durant votre parcours d'études supérieures (ex. : comprendre les règles de phonétique)
- un bilan des savoir-faire acquis durant votre formation (ex. : élaborer un plan stratégique de communication pour une organisation ; traduire un texte relatif à la civilisation anglophone, hispanophone ou germanophone) ;
- une synthèse des savoir-faire et savoir-être développés lors de votre stage professionnel, de votre séjour linguistique, de votre emploi saisonnier, etc. Cette partie sera justifiée par la mise en annexe des conventions de stages, des justificatifs de votre séjour à l'étranger, de vos contrats de travail (ex. : pratiquer une langue étrangère ; avoir conscience des différences culturelles ; converser en langue étrangère) ;
- une analyse de vos centres d'intérêt, loisirs ou activités bénévoles en termes de savoir-faire et savoir-être. Cette analyse sera justifiée par la mise en annexe de licence sportive, d'attestation d'association ou de formation (École des Beaux – Arts ou Conservatoire). Ex. : savoir évoluer dans une équipe, réaliser une œuvre visuelle ; savoir lire une partition musicale ; développer des attitudes empathiques face à un public en réinsertion sociale.

III – Troisième partie : étude de faisabilité du projet professionnel

Vous devez mener une réflexion entre le bilan de vos compétences effectué en deuxième partie et votre objectif universitaire / professionnel, réalisé dans la première partie. Pour cela, vous pouvez vous aider du questionnement suivant :

1° - Mon projet professionnel est-il cohérent avec mon choix de poursuite d'études ?

2°- Quelles sont les compétences qu'il me reste à acquérir pour pouvoir atteindre mon objectif professionnel ?

3° - Comment puis-je acquérir ces compétences (choix de stage, expériences professionnelles) ?

IV - Les annexes

Vous présenterez d'abord un tableau faisant la liste détaillée des annexes numérotées puis vous ajouterez les différentes annexes.

V - une bibliographie et une sitigraphie précises (notamment, noms d'auteurs, titres d'ouvrages ou d'articles, lieu de publication, éditeur, adresse du site) de vos recherches universitaires et professionnelles.

Annexe 14

Mise en place d'un congé pour convenance personnelle

Adoption par la CFVU du 24/06/2025

Cette proposition de congés fait initialement suite à une sollicitation des élus étudiants, afin de tenir compte des difficultés des personnes étudiantes souffrant de dysménorrhées sans nécessité d'une adaptation particulière (hors RSE). Dans le cadre des réflexions sur sa mise en place, il est apparu que les étudiants pouvaient également être amenés à s'absenter pour des raisons personnelles non-médicales. Cela peut aller par exemple du décès d'un proche, à une convocation à la préfecture, etc. L'Université du Littoral Côte d'Opale a ainsi souhaité faciliter le parcours de ses étudiants en proposant de mettre en place un congé pour convenances personnelles ouvert à tous et toutes. Il est essentiel de souligner qu'aucun.e étudiant.e n'a d'intérêt à manquer des cours dans l'optique de l'obtention de son diplôme.

10 jours d'absences justifiées par an seraient octroyés sans justificatif médical, à raison de 2 jours consécutifs au maximum. Ce congé entre dans le régime des absences justifiées pour contrôle d'assiduité.

Ces absences pourront être demandées dans le délai maximum de 48h qui précède ou qui suit le jour de l'absence à l'aide d'une attestation sur l'honneur.

Selon la fréquence des absences et le motif évoqué dans l'attestation, la validation de cette absence pourra s'accompagner d'une information sur le Service Santé Etudiant pour un éventuel accompagnement dans la prise en charge de troubles de la santé.

En cas d'absence en période de contrôle continu ou d'examen, cette absence ne pourra être considérée comme justifiée que par un certificat médical fourni dans un délai maximum de 48h suivant le contrôle ou l'examen.

Un retour sur le dispositif sera réalisé après une année de mise en œuvre afin de juger de son efficacité et de son éventuelle modification le cas échéant.